

COLLECTION des RaPPORTS

MAI 90

■ N° 80

TRANSFORMATION SOCIOPROFESSIONNELLE
DES COMMUNES DE L'ILE DE FRANCE
ENTRE 1975 ET 1982

Nicole Tabard
Isa Aldeghi

CRÉDOC

CREDOC

Equipe « Méthodologie des pratiques
Economiques et sociales »

**Transformation socioprofessionnelle des communes
de l'Île de France, entre 1975 et 1982**

Nicole Tabard
Directeur de recherche au CNRS

Isa Aldeghi
Chargée de recherche au CREDOC

Mai 1990

**TRANSFORMATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES COMMUNES
DE L'ILE-DE-FRANCE ENTRE 1975 ET 1982**

S O M M A I R E

	Pages
METHODOLOGIE	3
LES TRANSFORMATIONS SOCIALE EN ILE-DE-FRANCE (résumé)	8
Les communes s'enrichissant	8
Une évolution moyenne	10
Une évolution de types ouvriers vers une morphologie tertiaire	11
Des communes ouvrières se paupérisant	12
Les échanges de catégories professionnelles entre ces types	13
POUR CONCLURE	15
DESCRIPTION DES TYPES DE COMMUNES	17
Groupe 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie	20
Groupe 2 : Croissance du pôle public et des services	30
Groupe 3 : Les communes s'"ouvriérisant"	33
ANNEXE 1 : Nomenclature "profession-branche d'activité"	38
ANNEXES 2 A 5 : Tableaux statistiques	42
LISTES DES COMMUNES ET DE LEUR TYPE	47
CARTOGRAPHIE	61

Equipe « Méthodologie des pratiques
Economiques et sociales »

**Transformation socioprofessionnelle des communes
de l'Île de France, entre 1975 et 1982**

Nicole Tabard
Directeur de recherche au CNRS

Isa Aldeghi
Chargée de recherche au CREDOC

Mai 1990

Ce travail a été financé par :

- Le Commissariat Général du Plan
- La Direction Générale de l'équipement d'Ile-de-France

La typologie décrite dans la partie technique de ce texte est identique à celle présentée dans la première version « *L'accroissement de la ségrégation sociale en Ile-de-France entre 1975 et 1982* », Avril 1989.

Ce texte présente une analyse des variations, par migrations, des profils socioprofessionnels des communes de l'Île-de-France, de 1975 à 1982. La source statistique est le recensement de 1982 qui informe sur le lieu de résidence au précédent recensement (1975).

L'accroissement des inégalités de répartition des groupes sociaux est le mouvement dominant : embourgeoisement des communes les plus aisées, appauvrissement des communes les plus pauvres. Des clivages apparaissent entre fractions : catégories dominantes, tertiaire surtout public, technologie. Des communes ouvrières se tertiarisent.

La population de l'Île-de-France représente environ 18 % de la population de la France métropolitaine depuis le recensement de 1962. C'est dire que cette région a évolué comme la province depuis cette date.

Entre 1968 et 1975 s'amorce un déficit migratoire (-167 195 personnes) qui s'accroît de 1975 à 1982 (-449 068 personnes). S'il demeure un net excédent des naissances sur les décès, en revanche le solde migratoire devient négatif, témoignant surtout d'une dégradation des échanges entre l'Île-de-France et la Province.⁽¹⁾ Le solde des migrations d'**actifs** est devenu négatif entre 1975 et 1982. L'émigration concerne plus les hommes que les femmes, davantage les plus de 30 ans que les très jeunes, les moins diplômés. Le solde migratoire est particulièrement déficitaire pour les artisans et les commerçants et pour les ouvriers.

Cependant, lorsqu'on examine les mouvements migratoires entre l'Île-de-France, prise dans son ensemble, et les autres régions, on ne trouve guère de différences vraiment importantes selon les groupes professionnels. Le solde migratoire est négatif pour l'ensemble des catégories dès la période 1968-1975. Entre 1975 et 1982, les seules catégories à solde positif sont les hommes employés, les femmes cadres, professions intellectuelles et employées.

Mais les catégories professionnelles classiques sont un instrument trop fruste pour faire apparaître des transformations mettant sur la voie de logiques, de processus. Ainsi si l'on constate globalement un déficit migratoire pour les hommes cadres et professions libérales, cela n'est plus vrai pour ceux d'entre eux exerçant dans les industries de pointe, les organismes financiers et d'assurances, les services autres que ceux aux particuliers : leur nombre augmente en Île-de-France, entre les deux derniers recensements.

On s'intéressera ici aux *transformations de la composition socioprofessionnelle des communes du fait des migrations*. Y-a-t-il un élargissement social de la population des communes, vers le haut ou vers le bas de l'échelle sociale, ou une accentuation des concentrations. On mettra en évidence les principales tendances; on classera les communes selon leurs similitudes d'évolution; on localisera géographiquement les différents mouvements.

(1) Marie-Hélène COURTOIS : « Île-de-France, Migrations de 1975 à 1982 », Les Cahiers d'Aspects Économiques de l'Île-de-France, n°15, juin 1987, INSEE, Direction régionale de Paris.

Le fichier résidence antérieure - résidence actuelle tiré du Recensement de la Population de 1982 permet de reconstituer la population théorique présente en 1975 dans chaque commune et de la comparer avec celle effectivement présente en 1982 (cf. encadré n°1). Le rapprochement des effectifs de chaque catégorie sociale entre 1975 et 1982 donne la mesure des phénomènes d'évolution spatiale de la ségrégation sociale.

Ce ne sera pas le solde migratoire qui retiendra notre attention ici, mais les effets des migrations, entre 1975 et 1982, sur la **composition socioprofessionnelle des communes**, indépendamment de la croissance ou du déclin démographique des communes. La question est de savoir comment a varié, dans chacune, le poids des différentes catégories, de découvrir des similitudes entre communes du point de vue de ces variations et d'en recenser ainsi les formes les plus significatives. L'analyse multidimensionnelle permet de synthétiser l'évolution sociale des communes et d'en fournir une typologie. Les résultats reposent en effet sur la construction d'une typologie des communes, en fonction des variations, par migration, du profil socioprofessionnel de leurs habitants (cf. encadré n°2). C'est la méthode qui s'avère la plus efficace pour déceler les différents mouvements en présence entre 1975 et 1982.

Encadré n°1 : La population étudiée

Les informations sont tirées du fichier « résidence actuelle- résidence antérieure » du recensement de la population de 1982. La question « Où habitez-vous le 1er Janvier 1975 ? » permet d'étudier les **mouvements migratoires** selon les catégories disponibles, de reconstituer une population fictive en 1975, reconstitution excluant les mouvements naturels et les changements de catégories (d'emploi, de statut matrimonial) entre les deux dates.

Les résultats présentés ici concernent les seuls hommes personnes de référence en 1982. Leur profession est celle qu'ils ont déclaré en 1982.

Des 1 297 125 personnes que compte le fichier au 1/4, on sélectionne la population suivante :

- les hommes personnes de référence,
- habitant en France en 1975
- travaillant **hors** des branches d'activité correspondant aux codes NAP600 > = 9022 et < = 9036, soit les établissements pénitentiaires, la police, la gendarmerie, les établissements ayant à voir avec l'armée, y compris laboratoires et centres d'essai militaires.
- n'appartenant pas aux catégories professionnelles 81 à 86, soit les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les élèves et étudiants, les hommes sans activité professionnelle.

Il reste 906 785 hommes dont 824 414 résidant en Ile-de-France en 1982 et 82 371 ayant quitté cette région qu'ils habitaient en 1975.

Il s'agit de reconstituer, pour chaque groupe social, la population en 1975 et en 1982.

On a directement la population de 1982. Celle de 1975 comprend : les personnes stables (résidant dans la commune en 1975 et 1982), celles y résidant en 1975 et parties dans une autre commune entre les deux dates (cette commune pouvant se situer en Ile-de-France ou en province).

La concentration du pouvoir économique en région Ile-de-France s'est accrue au cours des dernières décennies, entraînant une modification de ses rapports avec les autres régions françaises. Ce mouvement se reproduit à l'intérieur de la région où la domination de la zone centrale croît, où les inégalités de répartition des groupes sociaux entre communes s'amplifient.

La surreprésentation des catégories aisées mesure le degré de concentration économique. La région, qui représente en 1982, 18.5% de la population totale, concentre 38.1% des cadres et professions intellectuelles supérieures, en particulier les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, les ingénieurs et plus encore les professions de l'information des arts et des spectacles. Elle concentre 58% des chercheurs des secteurs public et privé. A contrario, c'est la région employant le moins de personnels d'exécution affectés aux emplois de production, avec une moyenne de 38% d'hommes et de 15% de femmes, contre 53 et 31 respectivement pour l'ensemble de la France.⁽²⁾

C'est surtout le lieu de concentration des centres de décision. A. Valeyre, M-C. Bureau et F. Moatty⁽³⁾ mesurent le pouvoir décisionnel dans l'industrie par le poids des unités à spécificité administrative appartenant à des entreprises à établissements multiples. Selon ces auteurs, « 79% des emplois de ces unités sont concentrées dans l'agglomération parisienne, dont 38% dans Paris intra-muros ».

Les catégories les plus inégalement réparties à l'intérieur de la région sont précisément les plus représentatives de ce pouvoir décisionnel : les patrons, professions libérales et cadres exerçant leur activité dans les services aux entreprises et les organismes financiers. Cet ensemble, distant socialement et spatialement des cadres techniques et des ingénieurs, caractérise la zone centre-ouest englobant les quartiers ouest de Paris et Neuilly-sur-Seine.⁽⁴⁾ On constatera ici que leur concentration s'est accentuée entre 1975 et 1982.

La nomenclature constituée pour ce travail n'est donc pas la nomenclature classique des professions-catégories sociales. Par hypothèse dans notre programme de recherche sur la quantification économique du territoire (dont ce texte fait partie), les stratégies de localisation des entreprises, des établissements des entreprises multi-établissements sont des déterminants fondamentaux de la distribution spatiale des groupes sociaux. La nomenclature utilisée tente donc d'intégrer des éléments de différenciation entre les entreprises et les établissements. Autant que le permettent les effectifs, on subdivise les professions en fonction de la branche d'activité, distinguant en particulier, les services aux entreprises, les organismes financiers, proches des pôles décisionnels, des services aux particuliers, les industries de pointe de celles en difficulté... La nomenclature est détaillée à l'annexe 1. Elle comporte initialement 38 rubriques. Mais les différences dans les *transformations* des profils socioprofessionnels sont ténues et de ce fait ne représentent pas une informa-

(2) « Statistiques et indicateurs des régions françaises », Edition 1985, INSEE, Collection Régions, n°59-60, Novembre 1985.

(3) A. Valeyre, M-C. Bureau et F. Moatty : « Stratégie territoriale des entreprises et division spatiale du travail », in Innovations et ressources locales, Cahiers du centre d'études de l'emploi, n°32, 1989.

(4) I. Aldeghi, F. Chateau et N. Tabard : « Ressemblance et diversité des quartiers de l'Ile-de-France », Rapport CREDOC, Juin 1988.

tion aussi fiable que celles concernant les *profils* eux-mêmes. Les bases d'une analyse en termes dynamiques sont plus fragiles que celles d'une analyse en termes statiques. Les 38 rubriques retenues conduisent à des effectifs faibles ou nuls pour certaines communes. Des rubriques et des communes ont ainsi été éliminées (cf. encadré n°3). On est loin des distinctions résidentielles très spécifiques telles que celles mises en évidence par *M.Pinçon et M.Pinçon-Charlot*⁽⁵⁾ parmi les fractions des classes dominantes. A plus forte raison, loin d'en apprécier les mouvements.

Encadré n°2 : Méthodologie

Les premières analyses portaient sur les rapports 1982/1975 calculés pour chaque catégorie profession-branche. Quelle que soit la méthode retenue, l'opposition entre les aires dynamiques et les aires en déclin constituait l'essentiel des résultats. Ainsi cela n'apportait pas plus d'information qu'une simple classification des communes selon les taux de variation de leur population globale entre les deux recensements.

Afin de privilégier l'aspect « transformations » de la composition sociale des communes, on a pris comme élément de base, non le rapport des *effectifs* de chaque profession entre 1975 et 1982, mais celui de leur *poids* par rapport à la population de la commune aux deux dates. (Cela revient aussi à retenir des taux 1982/1975 à population totale constante).

Les données se prêtaient a priori à l'analyse en composante principale. Toutefois la validité de cette technique est fonction de la qualité de la linéarité des relations entre les variables analysées. Les corrélations étant relativement faibles, la forme des relations était imprécise. Des tentatives effectuées à partir des informations transformées (transformation logarithmique) ou non, ont abouti à des résultats très instables.

La technique retenue est l'analyse des correspondances multiples appliquée aux rapports des poids 1982/1975. Quatre classes ont été retenues, les mêmes pour toutes les 38 catégories de « professions-branches d'activité », à savoir :

1. rapport 1982/1975 < 0.9
2. rapport 1982/1975 ≥ 0.9 et < 1.2
3. rapport 1982/1975 ≥ 1.2
4. effectif nul en 1975

Les techniques de correspondance multiple et classification ascendante hiérarchique associée ont été appliquées aux 353 vecteurs-taux mis sous cette forme disjonctive. Les communes ont été pondérées par l'effectif des hommes résidant en 1982. Avec cette méthode les professions ne sont pas pondérées ; on a donc retenu 29 groupes sociaux sur les 38, éliminant ceux d'effectifs relativement faibles.

Il est important d'observer une différenciation entre les types en fonction d'informations qui *ne font pas partie* de l'analyse. On caractérisera ainsi les types selon l'évolution démographique, dans certains cas, le logement ou l'âge. Cette différenciation précise le contenu des types. Mais surtout elle est un indicateur de la robustesse des résultats et peut être interprétée en termes de *relation*, puisqu'il s'agit de corpus initialement indépendants.

(5) « Dans les beaux quartiers », Ed. du Seuil, Octobre 1989.

Encadré n°3 : Les communes sélectionnées

Pour des questions évidentes de validité des informations de base, l'analyse ne peut porter sur les 1300 communes d'Ile de France. Car elles sont de taille très inégale. Pour fixer les idées, sur les 1300 communes de cette région, 299 comptent moins de 30 hommes résidant en 1982 et répondant aux conditions fixées ci-dessus (données du fichier au quart du recensement), 413 en ont moins de 40, 492, moins de 50 ... et enfin 704 en ont moins de 100.

Or la nomenclature professionnelle retenue est relativement détaillée : 38 groupes sociaux (cf.annexe 1).

Dans un premier temps on s'était contenté d'éliminer les communes sur un critère de taille : celles comptant moins de 100 hommes. Soit 704 communes représentant 27 108 hommes sur les 824 414 hommes résidant en Ile de France et répondant aux conditions ci-dessus. Ainsi éliminait-on seulement 3.3% de la population qui nous intéresse.

Cette élimination s'est avérée insuffisante compte tenu de la nomenclature retenue. On a opéré une seconde sélection avec un critère s'appuyant directement sur l'information analysée. Celle-ci se compose pour chaque commune des taux de variation de la population des 38 professions-branches retenues. Ces taux ne peuvent être calculés, pour une commune donnée, que pour les professions d'effectifs non nuls en 1975. On retient les communes pour lesquelles ce cas se présentent au plus 3 fois sur les 38 cas possibles.

Il ne reste que 353 communes, mais elles représentent 746 390 hommes sur les 824 414, soit 90.5% de la population concernée. Les communes éliminées sont donc très petites, comptant 83 hommes en moyenne, comparées aux communes définitivement retenues pour l'analyse qui en comptent 2114 en moyenne. En termes de population (PSDC), le seuil d'élimination est aux environs de 1000 habitants.

Les communes non analysées sont toutefois intégrées dans la typologie une fois construite, après comparaison du profil de chacune d'elles à celui de tous les types obtenus. On retient celui correspondant à la distance minimum, au sens du X^2 .

Les transformations sociales en Ile-de-France

On résumera à grands traits les résultats trouvés. La description de la typologie est renvoyée à la partie technique.

L'accroissement de la ségrégation sociale est le phénomène statistiquement le plus significatif de ces transformations, au sens où les communes qui ont connu le plus fort taux d'accroissement du poids des catégories extrêmes dans la hiérarchie sociale, sont celles où ce poids était initialement (en 1975) le plus élevé. Ces mouvements concernent plus de la moitié de la population francilienne :

- 26% de la population habitent (en 1982) les communes qui en 1975 comptaient au moins 25% de ménages chefs d'entreprise, professions libérales, cadres et retraités anciens cadres et ont vu croître cette proportion entre 1975 et 1982.
- 27% de la population habitent des communes qui en 1975 comptaient au moins 35% de ménages ouvriers ou anciens ouvriers et ont vu croître cette proportion.

La diversité des configurations observées est plus complexe que ne le laisse supposer ce schéma. La classification met en évidence 9 types de communes correspondant aux transformations les plus significatives de composition sociale entre 1975 et 1982. On présentera ces types dans un ordre fonction de leur situation initiale : les plus tertiaires en 1975, puis, les plus ouvrières.⁽⁶⁾

Les communes s'enrichissant.

Quatre types de communes se caractérisent par la croissance de la proportion des ménages aisés dans leur population. Tous les quatre avaient déjà le poids le plus fort de ces catégories en 1975. Et cependant, ils connaissent des évolutions différentes :

- **Un embourgeoisement accentué**, pour les plus riches d'entre elles. Avec 34% de patrons-professions libérales et cadres en 1975, les communes de ce type faisaient déjà partie de l'ensemble le plus huppé - à titre de comparaison, ce pourcentage varie entre 13 et 23% dans les 8 autres types. Cette proportion augmente ici plus que partout ailleurs ; c'est ce qui fait la singularité de ce type.

Plus spécifiquement, six catégories socioprofessionnelles croissent, en proportion, plus que partout ailleurs, à savoir :

⁽⁶⁾ Ce n'est pas la position relative qu'elles ont dans l'arborescence obtenue. Celle-ci est indiquée par le numéro identifiant chaque type dans les tableaux.

- les chefs d'entreprises d'au moins 10 salariés, les professions libérales et les professions des arts et des spectacles,
- les artisans,
- les commerçants,
- les cadres et ingénieurs de l'industrie hors les industries de pointe,
- les retraités anciens indépendants,
- les retraités anciens cadres.

C'est d'ailleurs le seul type de communes où l'on voit croître le poids de ces retraités. Partout ailleurs ils diminuent, en proportion comme en effectif.

Ces transformations se font au détriment du poids des employés et des ouvriers, déjà minimum en 1975, 9 et 14% respectivement.

Ceci précise le mode de transformation de la *composition* sociale de ce type de communes. Cela ne dit rien quant à l'évolution en *effectifs*. Or ce sont les communes qui se sont le plus *dépeuplées* entre 1975 et 1982, à un rythme annuel de -1%, avec un déficit migratoire important : -1.2 %. Ce dépeuplement touche toutes les catégories professionnelles, mais il est évidemment d'autant plus important que l'on descend dans l'échelle sociale. D'où le renforcement du poids des catégories aisées.

La localisation de ces communes est évocatrice : les quartiers Ouest de Paris et quelques communes situées surtout à l'Ouest : Neuilly-sur-Seine, Garches, Sceaux, Gif-sur-Yvette, Bièvre, Versailles, Montmorency, Enghien-les-Bains... Ni la Seine-Saint-Denis, ni le Val-de-Marne ne sont représentés ici. Provins est la seule ville représentant la partie Est de la région.

- **Une croissance du poids des classes moyennes de l'industrie.** Cette tendance caractérise un ensemble très marginal de communes (1% de la population francilienne) soit cinq communes seulement, parmi les plus bourgeoises initialement : Claye-Sous-Bois, Chelles, Domont, Saint-Germain-en-Laye et Saint-Mandé.

Pour anecdotique qu'elle soit, cette situation n'en est pas moins nette, due à une croissance forte du poids des professions intermédiaires administratives des branches industrielles et des employés des branches industrielles, au détriment surtout des ouvriers qualifiés et des retraités. Toutes les autres catégories d'actifs augmentent légèrement en proportion. C'est la seule configuration correspondant à un élargissement aux classes moyennes de communes relativement aisées.

- **Une croissance du pôle public administratif.** Ce mouvement concerne une large part de la population, 20%. Il se caractérise par une augmentation maximum du poids des cadres de la fonction publique, des intermédiaires de la santé et du travail social et enfin des cadres et intermédiaires au chômage.

Mais d'autres catégories ont pris de l'importance dans ce type de commune, sans que cet accroissement soit maximum. Ainsi en est-il surtout des intermédiaires de la fonction publique, des employés de commerce et des personnels de services. En général la proportion de l'ensemble des professions libérales-cadres a augmenté, de même que celle des intermédiaires non industriels.

Tout ceci au détriment de la population ouvrière, qualifiée ou non.

Ce type est très remarquable par sa localisation : il compte le maximum de Parisiens, résidant dans tous les arrondissements périphériques à l'exception du 16ème arrondissement. Vincennes et Saint-Maur le prolongent à l'Est.

- **Un dynamisme technologique.** Le dynamisme technologique est un mouvement très marqué en Ile-de-France. Déjà, on avait constaté, par l'analyse statique des profils socioprofessionnels pour l'année 1982, que la surreprésentation de la technologie est étroitement associée à la croissance des communes dans la région. Les transformations 1975-1982 corroborent ce résultat. Le dynamisme technologique correspond à un fort accroissement du poids des fractions techniciennes dans la composition de bon nombre de communes. Ce sont surtout :
 - les cadres d'entreprise et ingénieurs des industries de pointe,
 - les cadres des secteurs commerces et services aux particuliers,
 - les professions intermédiaires de la fonction publique,
 - les techniciens et contremaîtres de toutes les branches industrielles.

En 1975, ces communes comptaient un peu plus de cadres, de professions intermédiaires et d'ouvriers qualifiés qu'en moyenne régionale, nettement moins d'employés et d'ouvriers non qualifiés. On y observait des traces d'agriculture, fait corroboré par leur grande dispersion géographique et leur localisation périphérique, surtout en grande couronne.

Ce type de transformation s'accompagne de la **plus forte croissance démographique**, avec en particulier un solde migratoire croissant au rythme maximum de 1.9% par an entre 1975 et 1982.

La morphologie urbaine est celle d'un périurbain aisé en expansion : accession à la propriété, logements individuels assez grands, constructions récentes, bi-motorisation, peu de logements HLM en dépit de la croissance, population jeune, femmes souvent actives.

On voit que la transformation des communes les plus aisées en Ile-de-France n'est pas homogène. Si toutes se sont renforcées en catégories supérieures, encore que de façon très inégale, les processus sont différents, isolant les catégories dominantes (patronat, professions libérales), les catégories tertiaires (l'Etat ou les administrations publiques semblent avoir un rôle ici) et enfin la technologie.

Une évolution moyenne

Certaines communes ne se classent ni du côté des communes s'enrichissant, ni du côté des communes se prolétarisant. C'est un type « moyen » qui connaît une évolution moyenne, mais avec une implantation intéressante, laissant à penser que cette « moyenne » recouvre des hétérogénéités.

Ce mouvement moyen se résume par une substitution de toutes les catégories d'actifs salariés ou chefs d'entreprise aux retraités et petits indépendants. Avec cependant une certaine tertiarisation : le renforcement du poids de certaines catégories est un peu plus fort qu'en moyenne (toutes les catégories de patrons et cadres, des intermédiaires non industriels, des employés du public et des employés de commerce).

Le département des Hauts-de-Seine représente plus de la moitié de ce type de communes. S'y ajoutent d'autres communes de l'Ouest et du Nord-Ouest. Fontainebleau est la seule commune représentant la Seine-et-Marne. Draveil est la seule de l'Essonne.

Une évolution de types ouvriers vers une morphologie tertiaire

Les communes qui initialement (en 1975), avaient le plus fort pourcentage d'ouvriers évoluent aussi de façon hétérogène. On observe là encore quatre cas de figure. Dans trois cas le poids des ouvriers augmente, dans un cas il y a une substitution en faveur du tertiaire.

- **La tertiarisation.** Le phénomène de tertiarisation ne touche que 5% de la population francilienne, mais il a un contenu précis, résultat d'un double mouvement.
 - un accroissement maximum de la proportion :
 - ▲ des cadres administratifs des services aux entreprises (sauf organismes financiers) et des branches recherche-enseignement-santé-administration et des ingénieurs des services et commerces.
 - ▲ des professions intermédiaires des entreprises de commerces et services,
 - ▲ des techniciens et des contremaîtres des entreprises de commerces et services,
 - ▲ des employés administratifs des entreprises de commerce et de services.
 - une diminution maximum de la proportion :
 - ▲ des artisans,
 - ▲ des commerçants,
 - ▲ et de toutes les catégories de retraités qu'ils soient anciens cadres ou anciens ouvriers.

Ce sont des communes ouvrières en 1975. Elles viennent en deuxième position pour le poids des ouvriers à cette date, mais non en 1982, car, entre ces deux dates, des types de communes qu'on verra plus loin « s'ouvriérisent ». Ce mouvement de « tertiarisation » se fait donc au détriment des retraités et des indépendants et non des ouvriers, dont le poids est constant entre les deux recensements et relativement élevé (légère baisse des ouvriers non qualifiés). Ces communes qui se « tertiarisent » ont une croissance totale et par migration presque aussi rapide que celles à « dynamisme technologique ». Leur taux de croissance naturelle (solde des naissances sur les décès) est maximum, ce qui va de

pair avec la jeunesse de la population. Beaucoup d'actifs, hommes et femmes, une proportion maximum de migrations domicile-travail. Pratiquement extérieures à la petite couronne, ces communes se localisent pour bon nombre d'entre elles, le long (et de part et d'autre) de la frontière Ouest de la Seine-et-Marne, de Villepinte et Villeparisis à Nemour. Mais on trouve aussi dans ce type Mantes-la-Ville ou Epône, Les Ulis ou Saint-Germain-les-Arpajon, Herblay ou Bessancourt.

Des communes ouvrières se paupérisant

Les trois derniers types de communes connaissent un accroissement de la proportion de leurs ouvriers, mais sur fond d'émigration importante, d'autant plus importante que la proportion initiale d'ouvriers et son taux d'accroissement sont élevés.

- **Croissance du poids des employés et des ouvriers qualifiés.** La croissance du poids des employés et des ouvriers qualifiés dans des communes initialement « intermédiaires » est un mouvement occupant une position spécifique de l'espace francilien. Le poids de toutes les catégories d'ouvriers qualifiés augmente plus que partout ailleurs, mais surtout parmi eux, les chauffeurs, les manutentionnaires et les ouvriers qualifiés des industries de pointe. S'ajoutent à eux, les employés du public et les employés de commerce et personnels de service. Le poids des ouvriers non qualifiés a beaucoup augmenté.

Ce mouvement intéresse des communes qui en 1975 avaient la plus forte proportion de professions intermédiaires, en particulier travaillant dans l'industrie (poids resté stable). Elles comptaient peu de petits indépendants et ceci demeure. L'accroissement de la part des ouvriers qualifiés, de certaines catégories d'employés et d'ouvriers non qualifiés s'est fait au dépend des cadres, des artisans-commerçants, des retraités et à un moindre titre, des intermédiaires non industriels.

Ceci dans la stabilité en termes absolus. Mais grâce à l'accroissement naturel de la population, car l'émigration a été forte. Elle a touché toutes les catégories de patrons et cadres, les petits indépendants, toutes les catégories d'intermédiaires, même industriels et les retraités. Donc seuls, les nombres d'employés et d'ouvriers ont augmenté dans ces communes.

Elles sont assez dispersées géographiquement, sans aller jusqu'à la frontière de la région. En particulier, en Seine-et-Marne, elles ne dépassent pas une ligne Mitry-Mory / Avon, pas plus qu'elles ne dépassent les Mureaux à l'Ouest, Evry au Sud. La commune de Persan qui en fait partie, est un peu isolée au Nord.

- **Ouvriérisation et émigration.** L'ouvriérisation et l'émigration caractérisent des communes où le poids des ouvriers augmente fortement et de façon relativement équilibrée selon la qualification. Le poids des petits indépendants, agriculteurs compris, diminue moins vite que dans les cas qui précèdent.

Il s'agit de communes déjà assez ouvrières en 1975 (29% d'ouvriers), comptant beaucoup plus d'intermédiaires qu'en moyenne mais beaucoup moins de cadres. Ces communes croissaient jusqu'en 1975, à la fois par migration et par mouvement naturel. Elles se vident depuis cette date, à un rythme très rapide, tout en gardant un assez fort excédent des naissances sur les décès, mais qui ne compense pas l'émigration.

Entre 1975 et 1982 les effectifs d'employés, d'ouvriers qualifiés et d'ouvriers non qualifiés augmentent. Les effectifs des autres catégories décroissent.

Géographiquement ces communes ont un poids fort en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, mais elles sont très représentées en Essonne et un peu dans le Val-d'Oise, prolongeant vers le Sud et vers le Nord, la situation du type ci-après.

- **Prolétarianisation-émigration.** Il s'agit bien de prolétarianisation-émigration pour un ensemble de communes où croissent au maximum, les parts des ouvriers non qualifiés, des ouvriers qualifiés de l'industrie hors les industries dynamiques, des chômeurs non cadres, des retraités anciens ouvriers, tout ceci sur fond de déficit migratoire maximum. Cette situation concerne 10% de la population.

Ces communes étaient en 1975 les plus ouvrières, avec 32% d'ouvriers. Elles en comptent 36% en 1982, avec une diminution de la qualification ouvrière entre les deux dates. Elles comptaient le moins de cadres, 13%, et n'en comptent plus que 11%. La diminution concerne toutes les catégories, à l'exception du poids des employés et des ouvriers.

Le déficit migratoire est récent : entre 1968 et 1975, le solde était nettement positif, avec en plus un solde naturel élevé, le taux de croissance était supérieur à la moyenne régionale. La situation s'est inversée. Avec pour résultat qu'en termes absolus, seul le nombre des ouvriers non qualifiés, actifs et chômeurs, a augmenté entre les deux derniers recensements. Le déficit migratoire atteint toutes les autres catégories y compris les ouvriers qualifiés.

Près des deux tiers de la population de ces communes habitent la Seine-Saint-Denis (38%) et le Val-de-Marne (26%). Avec, en plus, quelques communes en grande couronne (Mantes-la-Jolie, Beaumont-sur-Oise, Melun, Nangis...), mais hors de l'Essonne.

Les échanges de catégories professionnelles entre ces types

On donnera un bref aperçu des catégories de migrants entre les types de communes de cette typologie. On retient donc la province comme lieu de départ ou d'arrivée. Sur les 906 785 personnes concernées, une grande partie (47.7%) n'a pas changé de commune entre 1975 et 1982. Quelques personnes ont quitté la province pour venir s'établir en Ile-de-France : 4.9%. Davantage ont fait le chemin inverse et résident en province : 9.1%.

Le type "**Renforcement du pôle public administratif qualifié**" est très concerné par ces échanges entre l'Île-de-France et la province. Les provinciaux sont aussi attirés par le type de commune "**Evolution moyenne**" et le type "**Embourgeoisement maximum**."

Deux types de communes se ressemblent par leur mode de « recrutement ». Ce sont les types **Embourgeoisement maximum** et **Renforcement du pôle public administratif qualifié**. Chacun des deux recrute dans l'autre ou à la rigueur en province, mais aucun des deux ne recrute dans les types tendant à l'ouvriérisation.

Au contraire, les types **Dynamisme technologique** et **tertiarisation** se ressemblent par leur recrutement relativement fort dans les communes s'ouvriérisant.

Les types s'ouvriérisant se distinguent peu par l'origine du recrutement de leurs immigrants. Il se ressemblent par la destination des partants. Les personnes qui quittent les types **Prolétarianisation et émigration** et **Ouvriérisation et émigration** vont plus souvent que les autres dans le type **progression des employés et des ouvriers qualifiés**. En règle générale, les personnes quittant l'un des trois types s'ouvriérisant tendent à aller dans les deux autres.

On vient de recenser les 9 types de configuration les plus significatifs du point de vue du changement de la composition socioprofessionnelle des communes de l'Île de France entre les recensements de 1975 et de 1982. On remarque que Paris ne se distribue que dans deux de ces cas de figure, correspondant, l'un au plus grand embourgeoisement, et l'autre à un renforcement du pôle administratif public. Les deux ont surtout en commun la plus forte diminution du poids des ouvriers.

Les deux situations extrêmes, enrichissement et prolétarisation, ont un point commun : une émigration maximum entre les deux dates, mais de signification bien différente. Dans les deux cas, le déficit migratoire est principalement le fait des professions intermédiaires : d'un côté, la rapidité et l'ampleur de l'accroissement du montant des loyers les exclut progressivement de la zone centrale qui ne fait que « se desserrer » ; de l'autre, les classes moyennes fuient un environnement qui se dégrade, créant un vide.

Ces résultats portent sur la période 1975-1982. Depuis, les inégalités n'ont pu que croître en Ile-de-France à en juger par l'envolée des prix immobiliers dans les années récentes (après 1984). Actuellement le loyer mensuel des emménagés depuis moins de 10 ans à Paris est de 80 francs le m² pour le secteur privé. Il y a peu de HLM dans la capitale (moins de 10% des logements) et dans l'Ouest proche. Au reste, les résultats du recensement de 1982 font apparaître une inégalité dans la distribution des groupes sociaux résidant en HLM : *le profil socioprofessionnel des HLM reflète celui de la commune où ils sont implantés.*

Ce travail mériterait d'être approfondi sur le plan des mécanismes à l'oeuvre dans le renforcement de la dynamique inégalitaire du territoire. Nombre de chercheurs⁽⁷⁾ attirent l'attention sur la fonction de domination croissante des entreprises à établissements multiples dans la morphologie socio-économique du territoire. L'Île-de-France bénéficie plus que toute autre région des stratégies territoriales de ces entreprises. L'implantation de la quasi totalité des sièges sociaux des grandes entreprises dans le centre Ouest est une composante essentielle dans le processus de production des déséquilibres entre cette zone et le reste de la région. Ces déséquilibres sont accentués par les inégalités en matière de fiscalité locale, que souligne le récent livre blanc sur l'Île-de-France :⁽⁸⁾ « Un cinquième de la population (francilienne) vit dans les 79 communes les plus riches qui bénéficient de 37% de la richesse fiscale régionale. A l'inverse les 500 communes les moins riches, avec une population équivalente, recueillent moins de 11.5% de cette richesse ». Ces stratégies opèrent une sélection drastique, par l'argent, des populations résidentes. L'élaboration de mécanismes institutionnels propres à contrecarrer cette dyna-

(7) Cf A.VALEYRE, réf. citée et MROUSSET-DESCHAMPS : « Les services et la technologie : l'approfondissement des déséquilibres spatiaux en Ile-de-France », in « Ile-de-France, un nouveau territoire », Gip RECLUS, la Documentation Française, 1989.

(8) « Le livre blanc de l'Île-de-France », DREIF-APUR-IAURIF, janvier 1990.

mique inégalitaire rencontrera beaucoup d'obstacles, à commencer par l'internationalisation des activités économiques, qui conduit à un renforcement de la compétition économique et du pouvoir des grands groupes, mais qui produit aussi, du côté politique, une sorte de fascination à la perspective d'un Paris « ville prestige », devenant une capitale culturelle mondiale.

Et cependant l'une des conséquences, et non des moindres, de la ségrégation est l'inégalité de distribution des équipements collectifs. M.PINÇON, E.PRETECEILLE et M.PINÇON-CHARLOT⁽⁹⁾ ont analysé ces différences d'équipements et mis en évidence le cumul des inégalités par la relation entre les distributions spatiales des équipements et des classes sociales, la sélectivité sociale des équipements privés, et à un moindre titre, des équipements publics. Ils montrent la complexité des problèmes auxquels se heurtent des politiques de redistribution par les équipements collectifs.

⁽⁹⁾ M.PINÇON, E.PRETECEILLE et M.PINÇON-CHARLOT : Ségrégation urbaine, Ed.Anthropos 1986.

Cf. également nos premiers travaux à partir de l'inventaire communal de 1978 : N.TABARD, P.CLAPIER et H. de ROQUEFEUIL: « Inégalités écologiques et inégalités sociales des communes ». Rapport CREDOC, Août 1984.

Description des types de communes

Cette partie intéresse les utilisateurs de la typologie des communes de l'Île de France, construite en fonction des transformations, entre 1975 et 1982, de leur profil socioprofessionnel.

Trois grands groupes de communes se distinguent, dans l'arborescence obtenue :

- Le groupe 1 se caractérise par un accroissement du poids des cadres d'entreprises, des intermédiaires d'entreprises, des techniciens et agents de maîtrise de l'industrie. Derrière cette forme d'embourgeoisement se révèle une forte hétérogénéité de ces communes dont le seul élément commun est la diminution du poids des ouvriers non qualifiés. On trouvera ici le type de communes le plus caractéristique de l'embourgeoisement, mais ce terme ne peut s'appliquer à l'ensemble du groupe qu'on désignera par « **Croissance des cadres et techniciens de l'industrie** » .
- Le groupe 2 est représentatif de la « **Croissance du pôle public et des services** » . Le poids des ouvriers, surtout qualifiés, diminue. Celui des cadres augmente plus rapidement que dans les deux autres groupes, mais ceci uniquement à cause des cadres de la fonction publique ou ceux des branches enseignement-santé-recherche-administration qui constituent une large part de la population de ces communes dès 1975.
- Le groupe 3 est formé de communes qui « **s'ouvriérisent** » . Trois catégories voient croître leur poids de façon maximum :
 - les ouvriers, qualifiés ou non,
 - les chômeurs
 - les retraités anciens ouvriers et employés

Il se caractérisent par une diminution plus faible qu'ailleurs du poids des retraités anciens indépendants et anciens ouvriers.

Le tableau page 19 donne la liste des neuf types avec quelques unes de leurs caractéristiques.

Liste des tableaux accompagnant cette présentation

1. profils des types de communes selon la profession-catégorie sociale en 8 postes, en 1975 et en 1982. Taux de variation relative des professions entre 1975 et 1982, par types de communes.
2. Profil de chaque professions en 1982 par rapport à 1975,-
3. Taux de variation de la population, de 1968 à 1982, selon les types de commune de la typologie « transformations sociale ».
4. Répartition de la population des types de communes entre les huit départements de l'Île-de-France.

D'autres tableaux statistiques sont renvoyés en annexe, en particulier la liste des communes appartenant à chaque type.

**VUE RESUMEE DES NEUF TYPES DE COMMUNES DE L'ILE-DE-FRANCE
CONSTRUITS EN FONCTION DES TRANSFORMATIONS DE LEUR PROFIL SOCIOPROFESSIONNEL
ENTRE 1975 ET 1982**

Typologie "transformations sociales"	Poids dans population étudiée	Taux annuel de variation par migration entre 1975 et 1982	Patrons, Professions libérales et cadres		Ouvriers		Communes les plus représentatives du type (1)
			Poids en 1982	Poids 1982/1975	Poids en 1982	Poids 1982/1975	
Groupe 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie	28 %	0.75	26.8	1.05	21.0	0.99	Paris 16 ^e , 7 ^e , 8 ^e , Neuilly-sur-Seine Mesnil-Saint-Denis (78), Meulan (78), Torcy (77) La Queue-en-Brie (94), Sucy-en-Brie (94), Guyancourt (78), La Ville-du-Bois (78), Herblay (95), Champs- sur-Marne (77)
11_ Embourgeoisement maximum	9 %	- 1.20	39.1	1.14	11.5	0.84	
121 Dynamisme technolo- gique	13 %	+ 1.87	23.0	1.08	24.1	0.97	
122 Tertiariation	5 %	+ 1.52	17.0	1.10	29.4	0.99	
123 Croissance des classes moyennes de l'industrie	1 %	+ 0.05	23.2	1.01	21.2	0.98	
Groupe 2 : Croissance du pôle publ. & des services	31 %	- 0.87	23.0	1.08	21.8	0.97	Paris 12 ^e Créteil (94), Nanterre (92) Saint-Denis (93)
21_ Renforcement du pôle administratif public	19 %	- 0.90	24.2	1.09	19.3	0.93	
22_ Une évolution moyenne	12 %	- 0.82	20.9	1.07	25.7	1.00	
Groupe 3 : Ouvriérisation	40 %	- 1.12	13.5	0.87	33.0	1.13	Massy (91), Argenteuil(95) Bagnole (93), Clichy-sous-Bois (93) Aulnay-sous-Bois (93), Blanc-Mesnil (93) Longjumeau (91), Savigny-sur-Orge (91), Gennevilliers (92), La Courneuve (93)
31_ Progression des employés et ouvriers qualifiés	17 %	- 0.84	13.9	0.86	32.1	1.14	
32_ Prolétarisation et émigration	10 %	- 1.40	10.6	0.84	36.2	1.14	
33_ Ouvriérisation et émigration	13 %	- 1.25	14.7	0.91	31.9	1.12	

(1) La distance de x-2 au profil moyen du type est minimum
 Champ : Les 353 communes analysées, soit 90,5 % de la population
 des hommes personnes de référence résidant en Ile-de-France en 1982
 Source : Recensement de Population 1982, fichier au 1/4

Groupe 1 - Croissance des cadres et techniciens de l'industrie

Type 11

Embourgeoisement maximum

Communes bourgeoises où toutes les catégories sociales diminuent entre 1975 et 1982, mais surtout les classes moyennes et populaires. D'où un renforcement et une forte densité des catégories aisées

(23 communes, 9 % des hommes personnes de référence)

Evolution par PCS : Croissance maximum de la part des indépendants, des retraités aisés, et des cadres.

Des neuf types, c'est globalement celui qui a perdu le plus d'habitants. Toutes les catégories sociales sont en régression⁽¹⁰⁾ mais différemment en termes relatifs (tableaux 1 et 2). La proportion des catégories d'intermédiaires, d'employés, d'ouvriers qualifiés diminue le plus fortement. Au contraire, l'accroissement relatif le plus fort concerne les artisans, les petits commerçants, les patrons ayant au moins 10 salariés, les professions libérales, les cadres administratifs du privé travaillant dans l'industrie (le poids de ceux travaillant dans les industries de pointe croît ici un peu moins vite que dans le type 121 ci-après), les retraités, qu'ils soient anciens indépendants, anciens cadres, ou anciens intermédiaires. Les autres catégories de cadres, sans atteindre ici la croissance maximum, voient leur importance croître nettement plus vite qu'en moyenne.

Ainsi, les communes de ce type se vident, ou plutôt se « desserrent ». L'exode des ouvriers et des classes moyennes accroît le poids des catégories supérieures.

Quel profil 1975 ? La population la plus aisée : Les cinq catégories les plus aisées : les cadres, les professions libérales, les chefs de grandes entreprises, les commerçants, les retraités « aisés » (soit anciens patrons, soit anciens cadres) atteignent ici les valeurs les plus fortes. L'ensemble : cadres + professions libérales-chefs de grande entreprise représente 34 % des hommes personnes de référence contre de 13 à 23 % dans les huit autres types (tableau 1-a).

⁽¹⁰⁾ L'annexe 3 présente les variations des **effectifs** des 38 « professions-branches » retenues, pour les 9 types de communes.

TABLEAU 1-a

PROFIL DES TYPES DE COMMUNES SELON LA PROFESSION-CATEGORIE-SOCIALE EN 8 POSTES EN 1975

TYPLOGIE "TRANSFORMATIONS SOCIALES"	Nombre d'hommes pers. de référ. en 1982	Cadres au chômage	Autres chômeurs	Indépendants	Cadres, profes. libér.	Profes. interm.	Employés	Ouvriers et retraités ouvriers-employés	Autres retraités
ENSEMBLE	746390	1.2	2.8	6.4	19.9	18.9	10.0	34.3	6.4
GROUPE 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie	211637	1.4	2.2	7.1	25.6	17.8	8.8	29.3	7.9
Type 11_ Embourgeoisement maximum	66784	1.9	2.1	6.7	34.2	13.7	9.0	21.1	11.2
Sous-Groupe 12_ Croissance des prof. intermédiaires	144853	1.1	2.2	7.4	19.9	20.5	8.7	34.7	5.6
Type 121 Dynamisme technologique	94431	1.1	2.1	7.5	21.3	20.2	8.5	33.6	5.8
Type 122 Tertiarisation	39671	0.9	2.3	7.4	15.4	21.3	9.2	38.5	5.0
Type 123 Croissance des classes moy. de l'industrie	10751	1.4	2.2	6.5	23.0	19.9	9.4	30.7	6.9
GROUPE 2 : Croissance du pôle public et services	233372	1.4	3.0	6.4	21.3	17.2	10.6	32.7	7.4
Type 21_ Renforcement du pôle public administratif	142419	1.5	3.2	6.7	22.3	15.9	11.2	31.2	8.1
Type 22_ Une évolution moyenne	90953	1.2	2.8	6.0	19.5	19.5	9.5	35.4	6.2
GROUPE 3 : Communes "s'ouvriérisant"	301381	1.0	2.9	6.0	15.3	21.1	10.3	38.8	4.7
Type 31_ Progression des employés et ouv. qualifiés	129871	1.0	2.8	6.0	16.3	21.7	9.9	37.6	4.8
Type 32_ Prolétarianisation et émigration	74019	1.0	3.2	5.9	12.7	20.2	10.8	41.8	4.4
Type 33_ Ouvriérisation et émigration	97491	1.0	2.8	6.1	16.2	21.1	10.3	37.8	4.8

TABLEAU 1-b

TAUX DE VARIATION RELATIVE DES PROFESSIONS ENTRE 1975 ET 1982, PAR TYPE DE COMMUNES (1)

TYPLOGIE "TRANSFORMATIONS SOCIALES"	Nombre d'hommes pers. de référ. en 1982	Cadres au chômage	Autres chômeurs	Indépendants	Cadres p. lib.	Profess. interm.	Employés	ouvriers et retraités ouvriers-employés	Autres retraités
ENSEMBLE	746390	98.1	97.7	92.2	101.5	100.7	105.6	100.7	90.0
GROUPE 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie	211637	91.4	86.0	94.0	105.3	109.5	102.3	95.7	85.5
Type 11_ Embourgeoisement maximum	66784	108.2	84.5	105.8	114.1	90.8	89.1	85.6	102.1
Sous-Groupe 12_ Croissance des profes. interméd.	144853	86.2	86.4	88.1	107.4	111.0	109.0	94.1	80.4
Type 121 Dynamisme technologique	94431	85.4	85.0	90.4	108.0	111.6	105.2	93.6	80.6
Type 122 Tertiarisation	39671	94.0	88.2	80.5	110.1	110.1	115.6	94.3	76.7
Type 123 Croiss. classes moyennes de l'industrie	10751	76.0	90.7	95.1	101.0	107.4	115.3	94.5	91.7
GROUPE 2 : Croissance pôle public et services	233372	111.3	100.4	90.1	108.0	101.8	104.6	95.0	94.5
Type 21_ Renforcement du pôle public administratif	142419	116.7	99.7	91.3	109.1	101.9	103.9	93.0	97.1
Type 22_ Une évolution moyenne	90953	102.6	102.4	88.6	107.1	100.6	107.1	97.1	90.8
GROUPE 3 : Communes "s'ouvriérisant"	301381	89.7	103.7	91.5	87.3	95.0	109.6	108.0	88.1
Type 31_ Progress. employés et ouvriers qualifiés	129871	89.2	101.8	86.0	85.5	98.2	113.5	107.8	86.8
Type 32_ Prolétarianisation et émigration	74019	88.8	109.8	92.5	83.6	89.2	106.7	110.1	90.2
Type 33_ Ouvriérisation et émigration	97491	90.8	101.7	97.8	90.9	94.4	107.3	107.0	88.0

Source : Recensement de la population de 1982. Calculs effectués à partir du fichier détail au 1/4.
 (1) Poids de la catégorie en 1982, dans le type de commune, par rapport à son poids en 1975

TABLEAU 2
POIDS DE CHAQUE PROFESSION EN 1982 PAR RAPPORT à 1975, DANS CHAQUE TYPE DE COMMUNE

	CHOMEURS				INDEP.			CADRES, PROFES. LIBERAL						INTERMEDIAIRES						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Ensemble	98	99	96	99	67	95	93	99	102	100	103	101	105	98	101	100	102	100	102	102
GROUPE 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie																				
Ensemble	91	82	88	89	70	99	94	98	98	109	113	115	106	94	105	111	107	115	119	113
T 11_ Embourgeoisement maximum	108	89	81	81	66	105	113	118	107	112	117	113	114	84	88	96	102	82	84	89
Ss gr 12 Croiss. Profess. interméd.	86	82	88	89	69	93	86	95	101	108	115	120	109	98	112	112	112	112	118	114
T 121 Dynamisme technologique	85	79	89	86	71	97	88	94	101	109	118	123	105	99	117	112	111	114	122	110
T 122 Tertiarisation	94	85	87	96	60	85	77	105	103	107	110	116	128	94	108	110	117	108	109	126
T 123 Croiss. cl. moy. de l'industrie	76	99	86	90	64	91	107	84	98	107	108	109	105	105	91	120	100	106	118	109
GROUPE 2 : Croissance du pôle public et des services																				
Ensemble	111	107	96	99	39	91	94	103	117	103	108	103	115	106	108	100	110	93	97	101
T 21_ Renforc. pôle pub. administratif	117	108	93	98	31	92	96	105	121	100	109	100	116	115	109	100	111	88	91	97
T 22_ Une évolution moyenne	103	108	100	99	48	91	90	101	110	105	108	107	115	93	107	100	110	96	98	105
GROUPE 3 : Communes "s'ouvriérisant"																				
Ensemble	90	103	103	106	74	94	90	88	89	87	85	85	91	95	95	94	92	95	95	98
T 31_ Progression des employés et ouvriers	89	101	103	100	69	90	82	83	89	85	83	84	89	94	96	94	96	99	105	102
T 32_ Prolérisation et émigration	89	113	105	118	72	94	93	94	79	82	82	84	84	96	98	89	87	89	84	88
T 33_ Ouvriérisation et émigration	91	99	101	105	80	99	100	90	95	91	88	85	97	93	93	96	91	95	89	98

	EMPLOYES					OUVRIERS QUALIFIES						ONQ		RETRAITES				
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
Ensemble	102	108	105	107	109	104	103	105	107	103	105	105	106	90	91	89	87	102
GROUPE 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie																		
Ensemble	93	103	111	106	101	98	107	107	99	100	104	94	98	86	86	85	85	85
T 11_ Embourgeoisement maximum	67	96	87	90	109	89	85	79	87	77	75	93	82	100	106	95	89	83
Ss gr 12 Croiss. Profess. interméd.	106	104	114	116	100	93	103	106	98	100	103	91	97	83	78	81	83	82
T 121 Dynamisme technologique	102	105	112	109	95	94	105	103	96	98	99	88	99	84	77	82	85	83
T 122 Tertiarisation	112	99	114	134	113	90	98	109	100	104	110	96	97	80	77	75	77	79
T 123 Croiss. cl. moy. de l'industrie	113	107	133	117	100	96	97	107	109	101	105	93	86	87	91	95	85	83
GROUPE 2 : Croissance du pôle public et des services																		
Ensemble	95	103	102	109	114	96	91	93	104	96	94	100	95	91	98	93	89	93
T 21_ Renforc. pôle pub. administratif	88	104	101	113	116	93	85	86	104	90	87	100	89	92	102	95	92	94
T 22_ Une évolution moyenne	110	101	105	104	112	100	95	98	104	102	100	100	101	92	92	89	86	91
GROUPE 3 : Communes "s'ouvriérisant"																		
Ensemble	114	115	104	106	113	113	109	111	113	110	113	116	118	92	83	89	89	96
T 31_ Progression des employés et ouvriers	120	117	114	101	117	112	109	118	111	115	116	112	121	93	80	89	87	92
T 32_ Prolérisation et émigration	116	103	96	104	112	117	110	102	111	108	112	120	126	91	91	89	93	101
T 33_ Ouvriérisation et émigration	106	123	97	115	108	111	106	110	119	107	111	120	109	93	82	90	89	96

Nomenclature des professions :

- | | |
|--|--|
| 1. Indépendants, cadres et professions interm. au chômage | 20. Techniciens et contremaîtres secteurs commerce et services |
| 2. Employés au chômage | 21. Employés civils et agents de la fonction publique |
| 3. Ouvriers qualifiés au chômage | 22. Policiers et militaires |
| 4. Ouvriers non qualifiés au chômage | 23. Employés administratifs des entreprises industrielles |
| 5. Population agricole | 24. Employés administratifs des entreprises comm. et services |
| 6. Artisans | 25. Employés de commerce et serv. directs aux particuliers |
| 7. Commerçants | 26. Ouvriers qualifiés, bâtiment et industries en déclin |
| 8. Patrons, professions libérales, arts et spectacles | 27. Ouvriers qualifiés de type industriel, indust. moyennes |
| 9. Cadres publics, professeurs | 28. Ouvriers qualifiés secteurs industries de pointe |
| 10. Cadres d'entreprise, bâtiment, industries hors pointe | 29. Ouvriers qualifiés secteurs commerce, services |
| 11. Cadres d'entreprise, indus. pointe, finances, assurances | 30. Chauffeurs |
| 12. Cadres des secteurs commerces et serv. aux particuliers | 31. Ouvriers qualifiés, manutention, magasinage, transport |
| 13. Cadres des autres services | 32. Ouvriers non qualifiés déclin ou statut privé |
| 14. Instituteurs, inter. santé, Travail social | 33. Ouvriers non qualifiés autres industries ou statut public |
| 15. Interm. adminis. fct. publique | 34. Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise |
| 16. Intert. admin. et comm. des entreprises | 35. Anciens cadres |
| 17. Profes. interm. administ. et commerc. commerce et services | 36. Anciennes professions intermédiaires |
| 18. Techniciens, contremaîtres, bâtiment et industries déclin | 37. Anciens employés |
| 19. Techniciens des industries de pointe | 38. Anciens ouvriers |

Sur les 38 PCS, 17 atteignent dans ce type leur valeur minimum : dont les 11 catégories d'ouvriers y compris ceux au chômage ou retraités. Cette population ouvrière représente 17 % de l'ensemble contre 26 à 38 % dans les autres types. L'ensemble des ouvriers et des retraités anciens employés et anciens ouvriers, représente seulement ici 21 % des hommes, (et seulement 18 % en 1982) contre 31 à 42 % dans les huit autres types. La plupart des catégories intermédiaires, certains employés, sont assez rares dans ces communes.

Evolution générale : Le type dont la population diminue le plus .

Le taux de natalité est positif, mais c'est le plus faible de tous. Entre 1968 et 1975, le rythme des départs était nettement plus élevé que celui des arrivées. Entre 1975 et 1982, le solde migratoire reste nettement négatif, mais deux des types « s'ouvriérisant », le 32 et le 33, perdent encore plus d'habitants que celui-ci, par le biais des migrations (cf. tableau 3).

TABLEAU 3
TAUX DE VARIATION DE LA POPULATION, ENTRE 1975 ET 1982,
SELON LES TYPES DE COMMUNES DE LA TYPOLOGIE "TRANSFORMATIONS SOCIALES"

TYPES DE COMMUNE	PSDC 82 (1)	Taux annuel de variation totale		Taux annuel de variation par migration		Taux annuel de variation naturelle	
		75/68	82/75	75/68	82/75	75/68	82/75
ENSEMBLE	9780348	0.93	0.23	0.13	-0.48	0.81	0.69
GRUPE 1 : Croissance cadres & techniciens de l'industrie	3056936	1.51	1.33	0.86	0.75	0.68	0.61
11 "Embourgeoisement maximum"	877867	-1.62	-0.99	-1.99	-1.20	0.34	0.19
121 "Dynamisme technologique"	1522384	3.70	2.54	2.94	1.87	0.90	0.75
122 "Tertiarisation"	529470	3.55	2.45	2.65	1.52	1.05	1.01
123 "Croissance des classes moyennes de l'industrie"	127215	0.86	0.77	0.07	0.05	0.78	0.72
GRUPE 2 : Croissance du pôle public et des services	2874268	-0.58	-0.35	-1.20	-0.87	0.59	0.49
21 "Renforcement du pôle public administratif qualifié"	1742809	-1.21	-0.50	-1.71	-0.90	0.45	0.38
22 "Une évolution moyenne"	1131459	0.50	-0.12	-0.34	-0.82	0.82	0.66
GRUPE 3 : Communes "s'ouvriérisant"	3849144	1.77	-0.17	0.72	-1.12	1.09	0.89
31 "Progression des employés et ouvriers qualifiés"	1632614	1.92	0.15	0.87	-0.84	1.11	0.95
32 "Prolérisation et émigration"	969509	1.53	-0.46	0.48	-1.40	1.08	0.87
33 "Ouvriérisation et émigration"	1247021	1.76	-0.36	0.73	-1.25	1.07	0.83

Source : Recensement de la population 1982 - Fichier BDCOM
(1) PSDC82 : Population sans doubles comptes au recensement de 1982

Activité professionnelle : Des emplois dans le tertiaire.

Les hommes actifs sont nettement plus qu'ailleurs dans le secteur d'activité des services. Les non-salariés sont plus répandus que dans les autres types. Les hommes ont tendance à quitter moins souvent leur commune de résidence pour travailler.

Démographie : Une population assez âgée, beaucoup de personnes seules.

On y rencontre peu de jeunes de moins de 20 ans, beaucoup de personnes relativement âgées tant dans l'ensemble de la population que parmi les actifs. On ne sera pas surpris d'observer une forte proportion de ménages de personnes seules. Ces caractéristiques se retrouveront aussi dans le type 21 à la population fortement localisée à Paris. Le taux d'activité des femmes en couple et avec enfants est le plus faible de tous. Bien qu'il y ait moins d'étrangers ici

qu'en moyenne, la part des originaires de la CEE ainsi que d'Espagne est la plus forte ici.⁽¹¹⁾

Quelles communes ? Le centre et l'Ouest de Paris : Près des deux-tiers de la population de ces types vit à Paris : ces arrondissements sont ceux du centre et de l'ouest (1er, 3ème à 9ème, 16ème). Parmi les autres communes, on peut citer Neuilly, Sceaux, Gif-sur-Yvette, Versailles, Enghien-les-Bains... 91 % des personnes de ce type habitent Paris, le département des Hauts-de-Seine ou celui des Yvelines. Les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne en sont complètement absents (cf. tableau 4).

TABLEAU 4
REPARTITION DE LA POPULATION DES TYPES DE LA TYPOLOGIE
"TRANSFORMATIONS SOCIALES"
DANS LES HUIT DÉPARTEMENTS D'ÎLE-DE-FRANCE

	11_	121	122	123	21_	22_	31_	32_	33_	Total
Paris	63.62	0.00	0.00	0.00	92.37	0.00	0.00	0.00	0.00	23.32
Hauts-de-Seine	13.78	5.98	5.02	0.00	0.00	53.30	20.24	14.55	11.29	15.19
Seine-Saint-Denis	0.00	7.77	27.54	0.00	0.00	7.29	21.41	38.00	25.06	14.10
Val-de-Marne	0.00	5.26	9.17	15.41	7.63	21.23	15.04	25.74	17.35	12.85
Essonne	2.65	19.82	10.69	0.00	0.00	2.17	11.91	0.00	25.47	8.98
Yvelines	14.70	21.60	19.96	41.08	0.00	10.04	13.20	6.43	6.51	10.71
Val-d'Oise	3.85	19.63	13.21	9.17	0.00	4.75	14.00	6.71	11.61	8.26
Seine-et-Marne	1.40	19.94	14.41	34.34	0.00	1.23	4.19	8.57	2.72	5.99
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Effectifs	66784	94431	39671	10751	142419	90953	129871	74019	97491	746390

REPARTITION DE LA POPULATION DES HUIT DÉPARTEMENTS D'ÎLE-DE-FRANCE
DANS LES TYPES DE LA TYPOLOGIE "TRANSFORMATIONS SOCIALES"

	11_	121	122	123	21_	22_	31_	32_	33_	Total
Paris	24.41	0.00	0.00	0.00	75.59	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00
Hauts-de-Seine	8.12	4.98	1.76	0.00	0.00	42.76	23.18	9.50	9.71	100.00
Seine-Saint-Denis	0.00	6.97	10.38	0.00	0.00	6.30	26.42	26.72	23.21	100.00
Val-de-Marne	0.00	5.18	3.79	1.73	11.33	20.12	20.37	19.86	17.63	100.00
Essonne	2.64	27.93	6.33	0.00	0.00	2.94	23.09	0.00	37.06	100.00
Yvelines	12.28	25.52	9.90	5.52	0.00	11.42	21.45	5.96	7.94	100.00
Val-d'Oise	3.89	28.04	7.92	1.49	0.00	6.54	27.50	7.51	17.11	100.00
Seine-et-Marne	2.09	42.11	12.79	8.26	0.00	2.49	12.16	14.18	5.93	100.00
Total	8.95	12.65	5.32	1.44	19.08	12.19	17.40	9.92	13.06	100.00
Effectifs	66784	94431	39671	10751	142419	90953	129871	74019	97491	746390

Champ : 353 communes retenues pour l'analyse

GRUPE 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie
TYPE 11 : Embourgeoisement maximum
TYPE 121 : Dynamisme technologique
TYPE 122 : Tertiarisation
TYPE 123 : Croissance des classes moyennes de l'industrie

GRUPE 2 : Croissance du pôle public et des services
TYPE 21 : Renforcement du pôle public admini. qualifié
TYPE 22 : Une évolution moyenne

GRUPE 3 : Communes "s'ouvriérisant"
TYPE 31 : Progression des employés et ouvriers qualifiés
TYPE 32 : Prolétarianisation et émigration
TYPE 33 : Ouvriérisation et émigration

Logement : Peu de constructions récentes, peu de propriétaires accédants ou de HLM.

Ces communes qui « s'embourgeoisent » sont loin de présenter un panorama positif de leurs conditions de logement. Juste après le type 21, lui aussi très parisien, c'est ici que les logements ont le moins de confort. On note également l'importance dans ces deux types de l'importance des logements très

(11) L'annexe 5 permet la comparaison des neuf types de communes en fonction de quelques caractéristiques non professionnelles.

petits (une ou deux pièces). Dans le type 21 , le surpeuplement est encore plus fréquent qu'ici. Le manque de confort est sans doute une conséquence de l'ancienneté du parc. La période de construction 1871-1914 est nettement plus fréquente ici qu'ailleurs, un logement sur cinq (contre au plus 6 % ailleurs) date de cette période. A l'inverse, les logements récents (construits depuis 1975) sont rares.

La faible motorisation est à relier avec la bonne desserte en transports en commun et aux problèmes de stationnement de cette zone centrale de l'espace régional.

La population en HLM ou en accession à la propriété est plutôt rare. La location libre est très répandue, ainsi que les propriétaires occupants non accédants. Les taux de population logée par l'employeur ou gratuitement atteignent ici des niveaux records.

Type 121

Dynamisme technologique

Forte croissance des catégories techniciennes, cadres et classes moyennes, sur fond de dynamisme démographique maximum

(118 communes, 13 % des hommes personnes de référence)

Evolution par PCS : Croissance maximum de certains cadres du privé

et également d'intermédiaires, surtout techniques.

Dans le type précédent (le 11 , « à embourgeoisement maximum »), la croissance concernait la part des cadres, des indépendants et des retraités aisés. Ici elle affecte aussi les cadres (surtout ceux du privé, industries de pointe ou commerces et services), mais pas les indépendants, ni les retraités. Par contre, on observe une croissance forte de la proportion de certaines catégories d'intermédiaires (tableau 2), en particulier ceux du public, les techniciens et contremaîtres de l'industrie. Le poids des employés de commerce et celui des ouvriers non qualifiés des industries en déclin régressent fortement ici. En général, la part des ouvriers décroît, mais cette tendance est moins forte que dans le type 11 « à embourgeoisement maximum ».(12)

Quelles communes ? Presqu'exclusivement en grande couronne : Saint-Cloud, Bourg-la-Reine, Boissy-Saint-Léger, Plessis-Tréville, Brunoy, Orsay, Morsang-sur-Orge, Verrières-le-Buisson, Yerres, Lisses, Bondoufle... Comme sept des types sur neuf, celui-ci est absent de Paris. Mais il est aussi le moins présent en petite couronne. On y trouve beaucoup de communes de l'Essonne,

(12) Ce type compte un grand nombre de communes, donc assez petites. En outre, il « attire » la majorité des petites communes non analysées. On rappelle que chacune des communes non analysées a été affectée à celui des neuf types dont elle était le plus proche. Leur liste figure en annexe, par type de commune.

24 sur les 59 que compte ce type. Il est le plus présent dans le Val-d'Oise avec 18 % de sa population dans ce département.

Quel profil 1975 ? des cadres du privé, peu d'employés : La population présente en 1975 est composée d'un peu plus de cadres que la moyenne régionale, l'un des traits les plus notables est la proportion minimum des neuf types de communes d'employés (et particulièrement d'employés du public, d'employés administratifs tertiaires du privé, d'employés de commerce). Les cadres des industries du privé et les techniciens et contremaîtres du tertiaire atteignent des proportions élevées ; moins toutefois que dans le type « à embourgeoisement maximum ». Notons que la présence de population agricole (en activité ou retraités) est un peu moins exceptionnelle dans ce type qu'ailleurs ; une partie de ces communes doit se composer de villages en mutation.

Evolution générale : une forte croissance

C'est le type qui a connu la plus forte augmentation de population, tant entre 1968 et 1975 qu'entre 1975 et 1982. La croissance s'explique par le solde nettement positif des arrivées sur les départs.

Branche d'activité : relativement peu de tertiaire

Les branches d'activité des hommes confirment le caractère peu administratif de ce type : les secteurs du commerce et des services non marchands sont nettement moins fréquents qu'ailleurs ; les trois grands secteurs industriels distingués sont bien représentés ainsi que le bâtiment.

Démographie : des adultes d'âge intermédiaire et des enfants grands

La structure par âge des hommes actifs, comme celle des femmes actives, fait apparaître la forte part des personnes de 35 à 54 ans. Dans la population totale, les 35-44 ans sont nombreux, ainsi que les 5-14 ans ou les 15-19 ans qui sont d'âge à être les enfants des premiers. Les femmes avec enfants sont très actives. Les hommes actifs sont rarement étrangers (10 % le sont contre 17 % dans la région).

Les logements : grands, assez récents et en accession à la propriété

La population habitant en logements de cinq pièces, voire de six pièces et plus, est nettement plus répandue que partout ailleurs. Malgré le nombre moyen d'enfants assez élevé (il l'est encore plus dans le type suivant 122), le sous-peuplement est une situation fréquente. Les logements individuels forment 36 % des résidences principales contre de 11 à 29 % ailleurs. Ces logements sont plutôt récents, ce type est au deuxième rang pour la proportion de personnes dans les logements datant de 1968 à 1974 comme pour ceux terminés depuis 1975, à l'avant-dernier rang pour la proportion de population en HLM.

La motorisation simple ou la multimotorisation est maximum.

Type 122

Tertiarisation

*Substitution des catégories tertiaires aux ouvriers
et surtout aux retraités dans des communes
rapidement croissantes, situées surtout en
grande couronne*

(31 communes, 5 % des hommes personnes de référence)

Evolution par PCS : : Progression de la part des salariés qualifiés du tertiaire

Le poids des retraités de toutes les catégories connaît ici son plus fort recul ainsi que celui des artisans et des commerçants. La diminution relative de ces catégories plutôt âgées se fait au profit de certains cadres des branches santé-recherche-enseignement-administration, des professions intermédiaires administratives et commerciales des services et commerces, des techniciens et des employés du secteur privé des branches commerce et services. Le poids des ouvriers décroît, mais légèrement : la tertiarisation se fait au détriment des retraités plus que des ouvriers.

Quelles communes ? La frange Est de la petite couronne : On retrouve ce type en Seine-Saint-Denis et dans tous les départements de la grande couronne. Avec des communes telles que : Vanves, Le Raincy, Noisy-le-Grand, Les Ulis, Mantes-la-Ville, Vélizy, Villacoublay...

Quel profil 1975 ? Un des plus ouvriers : En 1975, le profil est nettement plus ouvrier que celui des autres communes du même groupe. Par rapport à l'ensemble, il vient juste après le type très ouvrier « prolétarisation - émigration », le 32. Les communes « se tertiarisant » comptent 30 % d'ouvriers dans la population présente en 1975 contre 25 % en moyenne. L'ensemble des techniciens et contremaîtres est nettement plus fréquent qu'en moyenne (11,9 % des hommes ici contre 9,8 % en moyenne), ces catégories d'intermédiaires techniques sont encore plus fréquentes dans un autre type « s'ouvriérissant », le 31.

Evolution générale : une forte croissance

Les communes « se tertiarisant » connaissent une croissance forte entre 1968 et 1975 ainsi qu'entre 1975 et 1982. Le taux de natalité est élevé, ce qui est l'indicateur d'une population jeune, et le solde migratoire est parmi les plus élevés, dépassé uniquement par le type 121 « à dynamisme technologique ».

Branche d'activité : Le bâtiment

Les hommes travaillant dans le secteur du bâtiment se rencontrent ici plus qu'ailleurs. Les migrations alternantes atteignent un niveau maximum.

Démographie : une population jeune

Parmi les hommes et les femmes en activité professionnelle, la part des 55 ans et plus est faible. La jeunesse de ce type se retrouve quand on examine la structure par âge de la population totale : maximum des neuf types pour la part des moins de 15 ans, minimum pour les cinq tranches d'âge à partir de 55 ans.

Le nombre moyen d'enfants est plus élevé qu'ailleurs. Ceci n'empêche pas les femmes avec enfants d'être très actives.

Les étrangers sont en part plus faible que dans l'ensemble de la région, à l'exception des Portugais, plus représentés ici que partout ailleurs.

Logement : accession à la propriété des logements récents

L'accession à la propriété est presque aussi répandue ici que dans le type précédent, la location ou les logements à titre gracieux bien plus rares qu'en moyenne. Les quatre pièces sont très répandus, les logements plus grands sont plus fréquents encore dans le type 21 « à embourgeoisement administratif ». Les maisons individuelles sont nettement plus répandues qu'en moyenne, mais moins que dans le type 121. Le niveau de confort est des plus élevés, ce qui n'est pas étonnant quand on sait que la part des logements récents est des plus forte.

La motorisation et la multimotorisation sont d'un niveau élevé.

Type 123

Croissance de la part des classes moyennes de l'industrie

*Elargissement à certaines classes moyennes
de communes relativement bourgeoises*

(5 communes, 1 % des hommes personnes de référence)

Evolution par PCS : Croissance de la part des classes moyennes de l'industrie

Trois catégories connaissent ici leur plus forte croissance relative : les intermédiaires administratifs de l'industrie, les employés administratifs de l'industrie et les anciens intermédiaires, et ceci au détriment des ouvriers non qualifiés et de certains ouvriers qualifiés (industries en déclin ou moyennes). Les cadres voient leur importance progresser à un rythme plus rapide que la moyenne régionale, mais moins vite que dans les trois types précédents « s'embourgeoisant ».

Quelles communes ? cinq communes seulement Ce type ne compte que cinq communes, à savoir : Saint-Mandé, Claye-sous-Bois, Saint-Germain-en-Laye, Domont, Chelles. : Qui plus est, ce type n'« attire » aucune des communes non analysées d'au moins 100 hommes personnes de référence.

Quel profil 1975 ? une population assez aisée : La population d'origine semble assez aisée : ce type est au deuxième rang (après le type 11 « à embourgeoisement »).

sement maximum ») pour la part des « cadres, professions libérales et chefs de grandes entreprises », au premier rang pour la part des intermédiaires administratifs et en avant-dernière position pour la part des ouvriers. Aucune des 38 catégories sociales retenues n'atteint ici une valeur extrême. Le processus d'accroissement de la ségrégation sociale largement à l'oeuvre dans la région ne se reconnaît pas ici où la morphologie sociale s'élargit vers des classes moyennes.

Evolution générale : moins dynamique que les autres types s'embourgeoisant

La croissance de la population entre 1975 et 1982 est un peu plus forte que la moyenne régionale, grâce aux migrations, mais nous sommes loin du dynamisme des deux types précédents.

Démographie : peu d'étrangers

On note peu de traits saillants dans la structure par âge, le type de ménage ou le nombre d'enfants. La proportion d'étrangers est parmi les plus faibles.

Activité professionnelle : Le secteur public

Les salariés du secteur public ou des entreprises nationales sont en proportion maximum ici, tant parmi les actifs que les actives. Les hommes des industries soit « para-agricoles », soit de secteurs en déclin sont particulièrement peu nombreux.

Logement : plutôt des propriétaires non accédants On rencontre un peu plus de maisons individuelles et davantage de population en accession à la propriété et en logements confortables que dans la moyenne régionale.

Groupe 2 - Croissance du pôle public et des services

Type 21

Croissance du pôle public administratif qualifié

Substitution des salariés qualifiés du pôle administratif aux ouvriers. Arrondissements périphériques de la capitale

(13 communes, 19 % des hommes personnes de référence)

Evolution par PCS : une forte croissance de la part des cadres du public

La progression relative forte des cadres du public, des intermédiaires de l'enseignement, de la santé ou du travail social, et dans une moindre mesure, des professions intermédiaires administratives, soit du public, soit du privé (secteur tertiaire), sont l'indicateur d'un renforcement des salariés très qualifiés du pôle administratif, voire public. On note aussi une progression de la proportion des retraités anciens cadres et des employés de commerce. La proportion des ouvriers régresse fortement.

Quelles communes ? Paris-Est : Ce type est le plus parisien de tous avec 92 % de sa population à Paris. Il correspond presque à une coupure Est-Ouest de Paris, exception faite du 17ème arrondissement qui se retrouve ici. En effet ce type comprend le 2ème arrondissement de Paris, les 10ème au 15ème, les 17ème au 20ème. Saint-Maur et Vincennes se retrouvent également ici, confirmant l'orientation Est.

Mais ce type n'"attire" aucune des communes non analysées d'au moins 100 hommes personnes de référence.

Quel profil 1975 ? des classes moyennes du secteur tertiaire : Les intermédiaires administratifs du privé (activités tertiaires), les employés du public, ceux du tertiaire administratif du privé et ceux du commerce, les retraités anciens intermédiaires ou employés, ainsi que les employés au chômage, connaissent des proportions plus élevées ici que dans les autres types. Le poids des cadres et professions libérales est nettement plus élevé qu'en moyenne, et à l'inverse celui des ouvriers est beaucoup plus faible.

Evolution générale : une population en diminution

On ne sera pas surpris, sachant que ce type est essentiellement composé d'arrondissements parisiens, de constater le déclin numérique de la population de ces communes. Le rythme de perte d'habitants était d'ailleurs plus prononcé entre 1968 et 1975 qu'entre 1975 et 1982. Les communes 11 « à embourgeoisement maximum » perdent encore plus d'habitants que celui-ci. Le solde migratoire est nettement négatif, il est à noter que le solde des arrivées sur les départs est encore plus négatif dans deux des types « s'ouvriérisant » et dans

les communes « à embourgeoisement maximum ». Le taux naturel (solde des naissances sur les décès) est faible, ce qui est l'indice d'une population âgée.

Démographie : une population plutôt âgée

Peu d'enfants et beaucoup de personnes plutôt âgées, de nombreux ménages de personnes seules, des tailles réduites pour les familles qui ont des enfants... Tous ces traits établissent des similitudes avec l'autre type très parisien, le 11, qui, lui, a une population plus aisée et « s'embourgeoise » nettement. La part des étrangers parmi les hommes actifs est la plus forte dans ce type (22 %). Turcs et Tunisiens en particulier sont plus nombreux qu'ailleurs.

Logement : des logements petits et surpeuplés Locations hors secteur social et meublés hébergent davantage de population qu'ailleurs. Le record des logements petits (moins de 3 pièces), surpeuplés, inconfortables, est battu ici. Ce n'est pourtant pas le parc le plus ancien, les périodes 1949 à 1961 ou 1968 à 1974 caractérisent ce type. La motorisation est minimum. Si la population vivant en habitat individuel est très rare, il existe des types où les grands immeubles sont bien plus répandus qu'ici.

Type 22

Evolution moyenne, avec légère tertiarisation

Pas de caractéristiques marquantes

(27 communes, 12 % des hommes personnes de référence)

Evolution par PCS : une évolution moyenne, peu de contrastes

La caractéristique de l'évolution de ce type serait plutôt son manque de caractéristiques. Aucune valeur extrême n'est atteinte. Le profil socioprofessionnel de ce type varie à peu près comme le profil moyen de la région, avec un léger renforcement des cadres, des intermédiaires du public ou des branches santé-enseignement-recherche-administration, et une légère diminution des ouvriers.

Quelles communes ? : 53 % de la population de ce type habitent les Hauts-de-Seine. C'est de loin le maximum. On y trouve des communes comme : Boulogne, Clamart, Clichy, Issy-les-Moulineaux, Nanterre, Rambouillet. Mais aussi Saint-Denis, Champigny-sur-Marne, Conflans-Sainte-Honorine, Créteil, Pontoise...

Quel profil 1975 ? un profil moyen : La composition sociale de ce type est celle qui se rapproche le plus de la moyenne. Seul trait saillant : l'importance des retraités ouvriers.

Evolution générale : des communes peu attractives

Ces communes sont légèrement en perte de vitesse entre 1975 et 1982, car on en part plus qu'on n'y arrive. Le mouvement de décroissance de la popula-

tion est nettement plus rapide dans les deux types parisiens, le 11 et le 21 , ainsi que dans deux des types de communes « s'ouvriérisant ».

Démographie : une population moyenne

La structure par âge, le type de ménage, le nombre moyen d'enfants, sur tous ces plans ce type de communes est très proche de la moyenne de l'Île-de-France. Notons que la population étrangère est relativement élevée, en particulier par la présence de Marocains, d'Algériens et de Portugais.

Logement : un peu plus de locations libres et un peu moins d'accession

Les conditions de logement de la population de ces communes se différencient peu de celles de la moyenne de la région. Notons une fréquence un peu plus élevée des personnes locataires du secteur libre au détriment des accédants à la propriété, et la part importante de la population dans des immeubles d'au moins dix logements.

Groupe 3 - Les communes s'« ouvriérisant »

Type 31

Progression des employés et des ouvriers qualifiés

Croissance du poids des employés et des ouvriers qualifiés du tertiaire

(53 communes, 17 % des hommes personnes de référence)

Evolution par PCS : Les taux de croissance les plus élevés s'observent dans ce type pour la proportion des employés de bureau du public, des employés de commerce, des ouvriers qualifiés travaillant dans les industries de pointe, les commerces et les services, des chauffeurs et des magasiniers. Ce type est au deuxième rang pour la croissance relative des employés administratifs du privé des secteurs industriels, pour les policiers, les autres ouvriers qualifiés de l'industrie et pour les ouvriers non qualifiés travaillant dans les industries de pointe et moyennes ou les services. Intermédiaires administratifs, cadres et indépendants décroissent dans le profil de ce type. Des trois types « s'ouvriérisant », celui-ci semble s'appauvrir moins que les deux autres ; ici les techniciens et contremaîtres se maintiennent mieux.

Quelles communes ? très dispersées en dehors de Paris : Ce type n'a aucune spécificité de localisation. Absent de Paris, on le retrouve dans les sept autres départements avec des communes telles que : Bagneux, Châtillon, Colombes, Aubervilliers, Drancy, L'Haye-les-Roses, Evry, Grigny, Massy, Montreuil, Sainte-Geneviève-des-Bois, les Mureaux, Sartrouville, Argenteuil...

Quel profil 1975 ? des ouvriers et des intermédiaires techniques : La population théorique en 1975 est nettement plus ouvrière que les types déjà vus (à l'exception du 122 « tertiarisation »), mais moins que le type suivant, le 32 « prolétarisation et émigration ». La proportion d'intermédiaires des trois catégories de techniciens-contremaîtres est plus forte que partout ailleurs.

Evolution générale : stagnation après une période de croissance

Ce type connaissait une assez forte croissance entre 1968 et 1975. Dans la période suivante, ses effectifs se maintiennent malgré un solde migratoire devenu négatif : l'excédent des naissances sur les décès compense le mouvement de départ de la population.

Démographie : une population plutôt jeune Les enfants petits, les adultes de 25 à 34 ans sont en proportion plus importante qu'en moyenne de la population totale, mais ces traits sont plus accentués ailleurs.

Branche d'activité : Le secteur des industries plutôt en pointe occupe plus d'hommes actifs qu'ailleurs. Le niveau des migrations alternantes est parmi les deux plus élevés.

Logement : de grands immeubles C'est dans ce type que la proportion de population habitant dans de grands immeubles est la plus forte. La part des personnes en HLM est forte, mais elle l'est encore plus dans les deux types suivants. Notons la fréquence des logements ni petits ni grands (3 ou 4 pièces). Deux périodes de construction sont nettement plus fréquentes qu'en moyenne, la période avant 1871 et celle des années 1960.

Type 32

Prolétarisation et émigration

Communes les plus ouvrières, devenant de plus en plus ouvrières bien que se dépeuplant le plus rapidement

(27 communes, 10 % des hommes personnes de référence)

Evolution par PCS : le poids des ouvriers croît, celui des intermédiaires diminue.

Les ouvriers qualifiés des secteurs industriels en déclin et moyen, ceux du bâtiment, les deux catégories d'ouvriers non qualifiés ont une croissance relative plus forte que partout ailleurs. C'est également le seul type dont le poids de retraités anciens ouvriers augmente. Enfin augmente aussi ici plus qu'ailleurs la proportion des chômeurs employés et ouvriers.

Quelles communes ? surtout la Seine-Saint-Denis : Ce type est majoritairement localisé en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne : 63 % de sa population réside dans ces deux départements. Il est absent de Paris et de l'Essonne, très peu présent en grande couronne. On y trouve en particulier : Asnières, Châtenay-Malabry, Aulnay-sous-Bois, Saint-Ouen, Ivry, Vitry, Mantes-la-Jolie, Garges-les-Gonesses, Meaux, Melun...

Quel profil 1975 ? le plus « ouvrier » et le moins « cadre » : La population des hommes est la plus ouvrière et la moins cadre des neuf types : 32 % d'ouvriers (y compris les retraités), contre de 14 à 30 % ailleurs, 13 % de cadres, professions libérales et gros indépendants contre de 16 à 34 % ailleurs. Les valeurs maxima sont atteintes ici pour sept des huit catégories d'ouvriers ayant un emploi, pour les ouvriers au chômage, les ouvriers retraités et les policiers. A l'inverse, les minima sont atteints pour les cinq catégories de cadres détaillées par notre nomenclature.

Evolution générale : le plus fort rythme de départs

Les années 1968-1975 étaient celles de la croissance, l'augmentation de population s'expliquant plus par l'excédent des naissances sur les décès que par le solde migratoire. La période suivante voit l'inversion de cette tendance : la population diminue entre 1975 et 1982, car le rythme des départs est nettement plus élevé que celui des arrivées. Le solde naturel ne parvient pas à compenser cette tendance à l'exode de la population. Nulle part ailleurs le solde migratoire est aussi négatif.

Démographie : *une population active jeune, plus d'Algériens qu'ailleurs* La part des jeunes adultes est forte parmi les actifs. Dans la population totale on note beaucoup d'enfants très jeunes, il y en a encore plus dans le type 122, en « tertiarisation », et une part élevée des 20 à 24 ans. Quand les familles ont au moins un enfant, le nombre moyen d'enfants est élevé (il l'est davantage encore en 122). Les familles monoparentales sont plus répandues que dans la plupart des autres types. La proportion d'étrangers parmi les hommes actifs est dans les trois plus fortes rencontrées, la part des Algériens, Italiens et Turcs est plus forte que partout ailleurs.

Activité professionnelle : *un niveau de chômage élevé* Le chômage concerne une part élevée d'actives et d'actifs. Parmi les hommes ayant un emploi, les branches industrielles « para-agricoles » ou en déclin occupent plus de personnes qu'ailleurs.

Logement : *des HLM, des logements des années 1960* Un des traits marquants de ce type est la forte proportion de population en HLM : 36,6 % (contre 21,5 % dans l'ensemble de la région et de 5,9 % à 31,4 % dans les autres types). Par contre, le statut de propriétaire ou d'accédant est plus rare que pour la moyenne régionale. On rencontre de nombreuses personnes dans des logements de 3 ou 4 pièces. Deux périodes de construction ressortent : 1948 à 1967, puis 1915 à 1948. Si les logements récents sont relativement rares, ces derniers sont davantage des HLM qu'ailleurs.

Type 33

Ouvriérisme et émigration

*Communes ouvrières se dépeuplant,
dont le caractère ouvrier s'accroît*

(56 communes, 13 % des hommes personnes de référence)

Evolution par PCS : *Une forte progression du poids des ouvriers* : On retrouve ici la tendance au renforcement du poids de nombreuses catégories ouvrières et au déclin de celui des cadres et intermédiaires, mais ces tendances sont un peu moins accentuées que dans le type 32 « prolétarisation et émigration ». Deux des huit catégories d'ouvriers en activité atteignent ici leur croissance relative maximum : les ouvriers qualifiés travaillant dans les branches commerce-services et les ouvriers non qualifiés des industries en déclin ou des services. Les policiers connaissent ici leur plus forte croissance relative. Artisans et petits commerçants conservent le même poids entre 1975 et 1982 alors que partout ailleurs - à l'exception du type 11 « embourgeoisement maximum », leur importance est réduite. Le poids de la population agricole diminue un peu moins vite qu'ailleurs.

Quelles communes ? Ce type est le plus présent en Essonne et nettement plus présent en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne qu'en grande couronne. On y trouve en particulier : Bobigny, Gennevilliers, Pantin, Romainville, Stains, Athis-Mons, Corbeil-Essonnes, Vigneux-sur-Seine, Sarcelles,...

Quel profil 1975 ? beaucoup d'ouvriers, peu de cadres : Ce type vient en troisième position après le type précédent, le 32 « à prolétarisation et émigration », et le type 122 « tertiarisation » pour le poids fort des catégories d'ouvriers et le poids faible des cadres. Ce type représente l'un des deux cas de figure de communes ouvrières dont le caractère ouvrier s'accroît. Le processus est un peu moins ample ici que dans le type précédent.

Evolution générale : après la croissance, le déclin Les évolutions de population font apparaître le même retournement que pour le type 32 « prolétarisation et émigration », la période 1968-1975 voyait la population augmenter, entre 1975 et 1982, l'heure est au dépeuplement, malgré le taux naturel, les personnes quittant la commune, sont en effet nettement plus nombreuses que celles s'y installant

Démographie : pas de point saillant Les caractéristiques démographiques de la population de ces communes se rapprochent de celles de la moyenne régionale, à quelques nuances près.

Logement : Deuxième rang pour le poids des HLM

Les conditions de logement évoquent celles du type 32, plus de HLM que dans l'ensemble de la région, plus de logements de taille intermédiaire (3 ou 4 pièces), beaucoup de grands immeubles, de logements datant de l'entre-deux-guerre ou des années soixante.

Annexes

liste des annexes

Annexe 1 :

Nomenclature « Profession-branche d'activité » en 38 postes.

Annexe 2 :

Profils des types de communes de la typologie « transformations sociales » selon la profession branche d'activité (nomenclature détaillée).

Annexe 3 :

Taux de variation du nombre d'hommes personnes de référence, entre 1975 et 1982, par type de communes

Annexe 4 :

Répartition des types de la typologie « transformations sociales » dans les huit départements d'Ile de France (communes ayant au moins 100 hommes personnes de référence).

Annexe 5 :

Caractéristiques des types de la typologie « transformations sociales » selon différents critères.

Annexe 1 : Nomenclature "profession-branche d'activité"

1. *Indépendants, cadres et professions intermédiaires au chômage*⁽¹³⁾
2. *Employés au chômage*
3. *Ouvriers qualifiés au chômage*
4. *Ouvriers non qualifiés au chômage*
5. *Population agricole (PCS 11 à 13, 69, 71)*
6. *Artisans (PCS 21)*
7. *Commerçants (PCS 22)*
 - Commerces détail alimentation,
 - Commerces détail non alimentaires, services marchands
 - Autres activités sauf commerces de gros & intermédiaires
8. *Patrons, professions libérales, arts et spectacles*
 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (PCS 23),
 - Commerçants (PCS 22) en gros et intermédiaires du commerce
 - Professions libérales (PCS 31),
 - Professions de l'information, des arts et des spectacles (PCS 35)
9. *Cadres du public, professeurs (PCS 33 et 34)*
10. *Cadres d'entreprise : bâtiment, industries hors pointe*
 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (PCS 37):
 - Bâtiment, industries en déclin
 - Industries non classables, moyennes
 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (PCS 38) :
 - Bâtiment, industries en déclin
 - Industries non classables, moyennes
11. *Cadres d'entreprise, industries de pointe, finances*
 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (PCS 37) :
 - Industries de pointe ou entreprises nationales
 - Banques, assurances, organismes financiers
 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (PCS 38) :
 - Industries de pointe, entreprises nationales, transports, télé-comm.
 - Autres, à statut privé
12. *Cadres des secteurs commerce et services aux particuliers*
 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (PCS 37) :
 - Commerces de gros

⁽¹³⁾ Sont exclus : les chômeurs n'ayant jamais travaillé et les inactifs : PCS 81 à 86 et les branches armée et police : AE600 = 9022 à 9036.

- Autres commerces et services aux particuliers
- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (PCS 38) :
 - Commerces, services aux particuliers

13. Cadres des autres services

- Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (PCS 37) : étude-conseil, services immobiliers, recherche, enseignement, santé, administration
- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise des services (PCS 38) : pour les branches étude-conseil, finances, recherche

14. Instituteurs et professions intermédiaires de la santé et du travail social (PCS 42 et 43)

15. Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (PCS 45)

16. Professions intermédiaires administr. et commerciales de l'industrie (PCS 46)

- Bâtiment, industries en déclin
- Industries non classables, moyennes
- Industries de pointe, entreprises nationales, télécommunications

17. Professions intermédiaires administr. et commerciales des entreprises, secteurs commerce et services (PCS 46)

- Commerces de gros
- Autres commerces et services aux particuliers
- Banques, assurances, organismes financiers
- Autres (étude-conseil, recherche, enseignement, santé, administration, à statut public et privé)

18. Techniciens, contremaîtres bâtiment et industries en déclin

- Techniciens (PCS 47) :
 - Bâtiment, industries en déclin
 - Industries non classables, moyennes
- Contremaîtres, agents de maîtrise (PCS 48) :
 - Ensemble de l'industrie, télécommunications

19. Techniciens des industries de pointe (PCS 47)

Industries de pointe, entreprises nationales, télécommunications

20. Techniciens et contremaîtres secteurs commerce et services

- Techniciens (PCS 47) :
 - Commerces et services aux particuliers
 - Enseignement, recherche
 - Autres services à statut public et privé
- Contremaîtres, agents de maîtrise (PCS 48) :
 - Commerces et services aux particuliers
 - Autres services à statut public et privé

21. Employés civils et agents de service de la fonction publique (PCS 52)

22. ***Policiers et militaires (PCS 53)***
23. ***Employés administratifs d'entreprises industrielles (PCS 54)***
- Bâtiment, industries en déclin ou inclassables
 - Industries de pointe, entreprises nationales, télécommunications
24. ***Employés administratifs d'entreprises des commerces et services (PCS 54)***
- Commerces et services aux particuliers
 - Banques, assurances, organismes financiers
 - Autres services (étude-conseil, enseignement, recherche, administration)
25. ***Employés de commerce et personnels des services directs aux particuliers***
- Employés de commerce (PCS 55)
 - Personnels des services directs aux particuliers (PCS 56) : Autres que les services domestiques ou les services de nettoyage
26. ***Ouvriers qualifiés : bâtiment et industries en déclin***
- Ouvriers qualifiés de type industriel (PCS 62) :
 - Bâtiment
 - Industries en déclin
 - Ouvriers qualifiés de type artisanal (PCS 63) :
 - Bâtiment Industries en déclin
27. ***Ouvriers qualifiés du travail artisanal, industries moyennes (PCS 62)***
28. ***Ouvriers qualifiés; autres industries (pointe)***
- Ouvriers qualifiés de type industriel (PCS 62) :
 - Industries de pointe, entreprises nationales
 - Transports et télécommunications
 - Ouvriers qualifiés de type artisanal (PCS 63) :
 - Industries de pointe, entreprises nationales, inclassables
29. ***Ouvriers qualifiés secteurs commerce, services***
- Ouvriers qualifiés de type industriel (PCS 62) :
 - Services
 - Ouvriers qualifiés de type artisanal (PCS 63) :
 - Ensemble du commerce
 - Services
30. ***chauffeurs (PCS 64)***
31. ***Ouvriers qualifiés, manutention, magasinage, transport (PCS 65)***
32. ***Ouvriers non qualifiés industries en déclin ou statut privé***
- Personnels des services directs aux particuliers (PCS 56) :
 - Services domestiques et nettoyage (y.c. les ouvriers)
 - Ouvriers non qualifiés de type industriel (PCS 67) :
 - Bâtiment Industries en déclin

- Commerce, services à statut privé
 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal (PCS 68) :
 - Bâtiment Industries en déclin
 - Commerce, services à statut privé
33. ***Ouvriers non qualifiés autres industries ou statut public (PCS 67, 68)***
- Ouvriers non qualifiés de type industriel (PCS 67) :
 - Industries moyennes ou inclassables
 - Industries de pointe, entreprises nationales, inclassables
 - Autres, à statut public
 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal (PCS 68) :
 - Autres, à statut public
34. ***Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise (PCS 72)***
35. ***Anciens cadres (PCS 74)***
36. ***Anciennes professions intermédiaires (PCS 75)***
37. ***Anciens employés (PCS 77)***
38. ***Anciens ouvriers (PCS 78)***

ANNEXE 2
PROFILS DES TYPES DE COMMUNES DE LA TYPOLOGIE "TRANSFORMATIONS SOCIALES"
 SELON LA PROFESSION-BRANCHE D'ACTIVITE (nomenclature détaillée)

42

	CHOMEURS				INDEP.			CADRES, PROFES. LIB.						INTERMEDIAIRES						EMPLOYES					OUVRIERS QUALIFIES						ONQ		RETRAITES					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
ENSEMBLE :	353 communes, 746 390 hommes																																					
Profil 75	12	9	13	6	4	34	26	41	36	43	35	19	27	26	7	25	33	52	16	29	27	8	23	22	21	48	29	24	34	33	18	35	27	15	24	25	40	54
Profil 82	12	9	13	6	3	33	24	40	36	43	36	19	28	26	7	25	34	52	16	30	27	9	24	23	22	50	30	26	36	34	19	37	29	14	22	22	35	50
GROUPE 1 :	CROISSANCE DES CADRES ET TECHNICIENS DE L'INDUSTRIE										: 177 communes, 211637 hommes																											
Profil 75	14	8	10	4	7	36	28	61	43	54	43	21	34	27	6	24	33	46	14	27	22	8	20	20	19	44	23	20	31	26	14	32	20	18	35	26	38	44
Profil 82	13	7	8	4	5	35	27	59	42	58	49	24	36	25	6	27	35	53	17	31	21	8	22	21	19	43	24	22	31	26	15	30	20	16	30	22	32	37
TYPE 11 "EMBOURGEOISEMENT MAXIMUM" :	23 communes, 66 784 hommes																																					
Profil 75	19	9	8	4	6	27	34	103	62	57	51	24	46	26	6	19	36	23	8	20	23	7	15	21	23	26	11	12	23	17	8	26	14	25	59	29	40	34
Profil 82	21	8	7	3	4	28	39	122	66	63	60	27	53	22	5	18	37	19	6	17	16	6	13	19	26	23	9	9	20	13	6	24	11	25	62	28	36	28
Sous-Groupe 12_ :	"CROISSANCE DES PROFESSIONS INTERMEDIAIRES"										: 154 communes, 144 853 hommes																											
Profil 75	11	7	10	5	8	41	24	33	31	52	38	19	26	28	6	27	31	62	18	32	22	8	23	19	16	56	30	26	36	32	18	35	25	14	19	23	37	51
Profil 82	9	6	9	4	6	38	21	31	31	56	44	23	28	27	7	30	35	69	22	37	23	9	26	22	16	52	31	28	35	32	19	32	24	11	15	19	31	42
TYPE 121 "DYNAMISME TECHNOLOGIQUE" :	118 communes, 94 431 hommes																																					
Profil 75	11	7	10	5	10	40	25	34	32	56	41	20	28	27	6	27	31	60	18	33	20	8	22	18	16	53	29	26	35	30	17	35	23	14	20	23	37	51
Profil 82	9	5	9	4	7	39	22	32	32	62	48	25	30	27	7	31	34	69	22	36	21	8	25	20	15	50	31	27	33	29	17	31	23	12	15	19	31	42
TYPE 122 "TERTIARISATION" :	31 communes, 39 671 hommes																																					
Profil 75	9	7	12	5	6	45	23	24	27	39	29	16	19	30	7	27	30	67	20	32	24	9	24	18	16	66	35	29	39	38	21	38	30	12	15	22	35	54
Profil 82	9	6	10	4	3	38	18	25	28	42	32	19	24	28	7	29	35	72	22	40	27	9	28	24	18	59	35	32	39	40	23	37	29	10	12	17	27	43
TYPE 123 "CROISSANCE DES CLASSES MOYENNES DE L'INDUSTRIE" :	5 communes, 10 751 hommes																																					
Profil 75	14	7	11	5	4	39	22	46	35	54	43	21	29	26	8	27	37	55	16	31	25	8	20	22	18	42	24	20	34	26	15	31	24	16	27	26	46	46
Profil 82	11	7	9	4	2	36	24	39	35	58	46	23	31	27	7	33	37	58	19	34	28	9	27	26	18	40	23	21	37	26	16	29	20	14	25	24	39	38
GROUPE 2 :	CROISSANCE DU POLE PUBLIC ET DES SERVICES										: 40 communes, 233 372 hommes																											
Profil 75	14	11	14	6	3	33	29	48	40	41	35	19	30	25	8	24	35	41	13	26	28	8	22	23	25	43	24	20	31	29	15	36	27	18	28	28	45	56
Profil 82	15	11	13	6	1	30	27	49	46	43	38	20	34	26	8	24	39	38	13	27	26	8	22	26	28	41	22	19	33	28	14	36	25	16	28	26	40	52
TYPE 21 "RENFORCEMENT DU POLE PUBLIC ADMINISTRATIF QUALIFIE" :	13 communes, 142 419 hommes																																					
Profil 75	15	12	14	6	3	33	31	56	46	37	34	19	31	24	8	22	38	32	10	24	31	8	21	24	28	40	20	17	30	26	14	35	25	21	31	30	50	54
Profil 82	17	13	13	6	1	31	30	59	55	37	37	18	36	28	9	22	42	28	9	23	27	8	21	27	32	37	17	14	31	24	12	36	22	19	31	28	46	51
TYPE 22 "UNE EVOLUTION MOYENNE" :	27 communes, 90 953 hommes																																					
Profil 75	12	9	13	6	3	33	24	33	29	49	36	20	28	26	7	27	31	56	18	30	23	9	22	22	19	49	31	25	34	35	18	36	30	13	23	26	36	61
Profil 82	12	9	13	6	2	30	22	33	32	51	39	22	32	24	7	27	35	54	18	32	25	9	24	23	21	48	29	25	35	35	18	36	31	12	22	23	31	55
GROUPE 3 :	COMMUNES "S'OUVRIERISANT"										: 136 communes, 301 381 hommes																											
Profil 75	10	8	15	6	4	35	22	23	28	37	29	16	20	27	8	27	32	65	19	33	28	9	26	21	18	55	37	31	37	40	23	37	32	11	14	22	37	59
Profil 82	9	8	15	7	3	33	19	20	25	33	25	14	18	25	7	25	29	62	18	33	32	10	27	23	21	62	40	34	42	45	26	43	38	10	12	19	33	56
TYPE 31 "PROGRESSION DES EMPLOYES ET OUVRIERS QUALIFIES" :	53 communes, 129 871 hommes																																					
Profil 75	10	8	14	6	3	34	22	23	30	40	31	17	22	27	8	28	32	67	21	34	26	8	25	22	18	54	37	30	36	38	22	35	29	11	15	22	36	59
Profil 82	9	8	14	6	2	31	18	19	27	34	25	14	19	26	7	27	30	66	22	35	31	10	29	22	21	60	41	36	40	44	25	39	36	10	12	20	31	54
TYPE 32_ "PROLETARIANISATION ET EMIGRATION" :	27 communes, 74 019 hommes																																					
Profil 75	10	9	16	7	3	34	22	19	23	31	24	14	16	26	6	25	30	65	16	32	30	10	28	22	19	59	37	32	39	44	27	42	38	11	12	21	39	61
Profil 82	8	10	17	8	2	32	20	18	18	26	19	11	14	25	6	22	27	58	14	28	34	10	27	23	21	68	41	33	43	48	30	51	48	10	11	18	36	62
TYPE 33 "OUVRIERISATION ET EMIGRATION" :	56 communes, 97 491 hommes																																					
Profil 75	10	8	14	6	4	36	21	25	28	39	31	18	20	27	8	26	32	63	20	33	30	9	26	20	18	55	35	30	36	41	22	35	31	11	15	21	36	57
Profil 82	9	8	15	6	3	35	21	22	27	36	27	16	19	25	8	25	30	60	18	33	31	11	25	23	20	60	37	33	43	44	25	43	34	10	12	19	32	55

ANNEXE 3

TAUX DE VARIATION DU NOMBRE D'HOMMES PERSONNES DE REFERENCE, ENTRE 1975 ET 1982

38 PROFESSIONS-CATEGORIES-SOCIALES	Total	TYPES DE LA TYPOLOGIE "TRANSFORMATIONS SOCIALES"								
		11_	121	122	123	21_	22_	31_	32_	33_
ENSEMBLE	95.6	82.4	127.5	123.4	105.8	83.3	92.3	93.9	85.6	91.5
CHOMEURS :										
1. Indépendants, cadres et professions intermédiaires	92.8	88.8	111.7	115.7	80.4	97.1	94.8	84.2	76.0	83.3
2. Employés	92.3	73.3	99.2	102.0	104.4	90.1	99.6	94.1	96.5	91.0
3. Ouvriers qualifiés	89.6	66.4	103.2	102.5	90.7	77.9	92.7	97.1	89.6	92.4
4. Ouvriers non qualifiés	92.2	66.4	100.2	119.8	95.7	81.6	91.2	93.4	100.8	97.1
INDEPENDANTS :										
5. Population agricole	81.1	58.3	96.4	86.8	67.6	26.9	53.7	65.8	64.3	77.6
6. Artisans	91.9	86.9	125.1	101.8	96.5	76.4	84.1	84.7	80.8	90.6
7. Commerçants	89.6	93.1	119.0	98.7	113.2	80.0	83.8	77.1	80.3	92.2
CADRES, PROFESSIONS LIBERALES :										
8. Patrons, professions libérales, arts et spectacles	95.0	97.2	130.2	138.6	88.5	87.4	93.0	78.0	80.5	82.0
9. Cadres publics, professeurs	97.7	88.2	139.4	129.0	103.6	100.7	101.6	83.5	67.7	86.3
10. Cadres d'entreprise, bâtiment, industries hors pointe	98.8	93.2	150.9	141.4	113.3	83.5	96.9	80.1	70.3	83.2
11. Cadres d'entreprise, ind. pointe, finances, assurances	100.7	96.8	159.1	145.0	114.2	90.4	99.7	77.6	70.2	80.2
12. Cadres des secteurs commerce et serv. aux particuliers	99.1	94.1	166.9	145.8	115.6	83.1	98.8	78.8	72.0	78.0
13. Cadras des autres services	102.6	94.3	152.1	159.6	110.7	96.5	106.2	83.4	72.4	88.1
INTERMEDIAIRES :										
14. Instit. et profes. interm. santé et travail social	95.0	69.2	131.0	119.7	110.7	95.9	86.3	88.8	82.3	86.5
15. Professions intermédiaires administ. de la fct.publ.	98.1	71.8	168.6	136.1	96.4	90.5	98.9	89.2	84.1	85.5
16. Profes. interm. admin. et comm. du bâtim. et industr.	97.6	78.8	152.8	137.5	127.1	83.2	92.3	87.8	76.6	88.1
17. Profes. interm. admin. et comm. des comm. et serv.	98.1	84.3	145.9	136.4	105.3	92.6	101.6	90.6	74.9	83.3
18. Techni. bât. et indust. déclin ou moy., contrem.indust.	97.8	67.1	149.9	134.7	112.2	72.9	89.1	92.8	75.7	87.7
19. Techniciens	101.4	68.4	168.7	147.7	124.7	76.1	90.6	98.7	71.6	81.4
20. Techniciens et contremaîtres secteurs comm. et serv.	99.8	73.8	148.9	158.6	115.7	80.6	97.3	96.4	74.7	89.6
EMPLOYES :										
21. Employés civils et agents de service de la fct.publ.	96.6	55.2	132.2	138.5	120.0	73.4	101.6	113.0	99.3	96.6
22. Policiers et militaires	102.7	78.7	132.4	121.2	113.1	86.4	93.9	109.5	88.2	112.8
23. Employés administratifs d'entreprise de l'industrie	100.0	72.3	142.0	140.1	141.2	83.9	96.5	107.7	82.6	88.4
24. Employés administratifs d'entreprise, comm. et serv.	101.2	74.0	139.8	161.2	124.2	94.0	95.9	95.3	89.0	104.9
25. Empl. com., person. serv. et pers.serv.dir.partic.	102.0	89.8	114.6	135.7	105.3	96.4	103.8	110.0	95.6	99.2
OUVRIERS QUALIFIES :										
26. Ouvriers qualifiés, bâtiment et industries en déclin	97.6	73.4	112.3	106.5	101.6	77.2	92.4	105.1	99.8	101.4
27. Ouvriers qualifiés de type industriel, industries moy.	98.5	69.9	129.2	119.9	102.9	71.1	87.5	103.1	94.5	97.2
28. Ouvriers qualifiés secteurs industries, autres cas	100.5	64.4	129.0	132.7	113.2	71.5	90.7	111.2	87.0	101.0
29. Ouvriers qualifiés secteurs commerce, services	100.4	71.8	115.3	121.3	115.7	86.7	96.1	104.7	94.9	109.3
30. Chauffeurs	97.6	63.1	119.8	125.0	107.3	74.7	94.4	107.8	92.9	97.4
31. Ouvriers qualifiés, manutention, magasinage, transport	99.2	60.8	121.4	132.7	111.0	72.5	92.3	108.6	95.9	101.2
OUVRIERS NON QUALIFIES :										
32. Ouvriers non qualifiés déclin ou services privés	97.3	76.7	100.5	116.5	98.1	83.4	92.3	104.8	103.1	109.3
33. Ouvriers non qualifiés autres	98.9	66.7	113.7	116.5	90.5	74.5	93.6	113.4	107.4	99.8
RETRAITES :										
34. Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	85.8	81.9	105.4	101.8	92.1	76.7	84.4	86.7	78.7	85.0
35. Anciens cadres	85.7	87.2	100.9	98.1	96.7	85.2	85.4	74.9	77.6	75.1
36. Anciennes professions intermédiaires	84.2	78.2	105.1	92.3	100.4	79.3	82.1	83.2	76.5	82.1
37. Anciens employés	83.5	73.3	108.7	97.0	89.8	76.4	79.4	81.4	79.8	81.8
38. Anciens ouvriers	86.5	68.5	102.7	97.6	88.0	78.0	83.5	86.3	86.9	87.7

Source : RP82, Fichier RRA pour l'Ile-de-France

ANNEXE 4

 REPARTITION DE LA POPULATION DES TYPES DE LA TYPOLOGIE
 "TRANSFORMATIONS SOCIALES"
 DANS LES HUIT DEPARTEMENTS D'ILE-DE-FRANCE

	11_	121	122	123	21_	22_	31_	32_	33_	(en %) Total
Paris	62.44	0.00	0.00	0.00	92.37	0.00	0.00	0.00	0.00	21.83
Hauts-de-Seine	13.52	4.71	4.43	0.00	0.00	53.20	19.95	14.63	11.12	14.33
Seine-Saint-Denis	0.00	5.76	24.28	0.00	0.00	7.27	21.10	37.68	24.66	13.25
Val-de-Marne	0.00	4.27	8.08	15.41	7.63	21.18	14.99	25.53	17.07	12.16
Essonne	2.75	20.56	12.37	0.00	0.00	2.36	12.15	0.00	25.43	9.84
Yvelines	15.47	22.49	22.41	41.08	0.00	10.02	13.01	6.38	6.80	11.67
Val-d'Oise	3.78	17.63	12.92	9.17	0.00	4.74	14.04	6.65	11.80	9.10
Seine-et-Marne	2.05	24.58	15.51	34.34	0.00	1.22	4.75	9.13	3.12	7.83
Total	100.00									

 REPARTITION DE LA POPULATION DES HUIT DEPARTEMENTS D'ILE-DE-FRANCE
 DANS LES TYPES DE LA TYPOLOGIE "TRANSFORMATIONS SOCIALES"

	11_	121	122	123	21_	22_	31_	32_	33_	Total
Paris	24.41	0.00	0.00	0.00	75.59	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00
Hauts-de-Seine	8.06	5.55	1.74	0.00	0.00	42.44	23.01	9.56	9.64	100.00
Seine-Saint-Denis	0.00	7.34	10.34	0.00	0.00	6.27	26.32	26.62	23.12	100.00
Val-de-Marne	0.00	5.93	3.75	1.71	11.21	19.92	20.38	19.66	17.45	100.00
Essonne	2.38	35.25	7.09	0.00	0.00	2.75	20.42	0.00	32.11	100.00
Yvelines	11.31	32.50	10.84	4.75	0.00	9.81	18.43	5.12	7.24	100.00
Val-d'Oise	3.54	32.69	8.01	1.36	0.00	5.96	25.50	6.84	16.11	100.00
Seine-et-Marne	2.23	52.97	11.18	5.92	0.00	1.79	10.04	10.92	4.96	100.00
Total	8.54	16.87	5.64	1.35	17.86	11.43	16.53	9.36	12.42	100.00
Effectifs	68051	134490	44993	10751	142419	91136	131782	74635	99049	797306

Champ : 594 communes comptant au moins 100 hommes personnes de référence au fichier au 1/4

GROUPE 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie
 TYPE 11_ Embourgeoisement maximum
 TYPE 121_ Dynamisme technologique
 TYPE 122_ Tertiarisation
 TYPE 123_ Croissance des classes moyennes de l'industrie

GROUPE 2 : Croissance du pôle public et des services
 TYPE 21_ Renforcement du pôle public admin. qualifié
 TYPE 22_ Une évolution moyenne

GROUPE 3 : Communes "s'ouvriérissant"
 TYPE 31_ Progression des employés et ouvriers qualifiés
 TYPE 32_ Prolétarianisation et émigration
 TYPE 33_ Ouvriérisation et émigration

ANNEXE 5

CARACTERISTIQUES DES TYPES DE LA TYPOLOGIE "TRANSFORMATIONS SOCIALES"
SELON DIFFERENTS CRITERES

(en % colonne)

	ENSEMBLE	11_	121	122	123	21_	22_	31_	32_	33_
PROFESSIONS-CATEGORIES-SOCIALES EN 10 POSTES (HOMMES DE 15 ANS ET PLUS) :										
Agriculteurs	0.7	0.5	2.6	0.8	0.3	0.1	0.2	0.2	0.3	0.5
Artisans-commerçants	4.7	6.1	5.3	4.6	4.8	5.4	4.2	3.8	4.1	4.2
Patrons, cadres	15.7	31.6	15.6	12.7	18.8	20.9	15.7	10.5	8.1	10.8
Intermédiaires, administratifs	9.4	10.7	8.0	8.6	10.0	12.9	9.5	8.6	7.7	8.2
Techniciens, contremaîtres	7.1	3.2	8.8	9.1	7.7	4.8	7.4	8.5	7.1	7.8
Employés	16.2	17.4	10.1	13.2	15.1	22.4	16.9	16.0	16.4	15.2
Ouvriers qualifiés	15.1	7.4	14.4	16.4	12.6	12.0	15.1	18.2	19.7	17.9
Ouvriers non qualifiés	6.3	3.9	5.0	5.7	4.8	6.7	6.8	6.7	8.9	6.8
Retraités	19.7	25.5	15.6	14.3	19.4	28.4	19.8	16.5	18.1	16.5
Chômeurs, inactifs	7.0	14.1	3.8	4.0	5.7	12.4	5.9	5.1	5.3	4.8
PROFESSIONS-CATEGORIES-SOCIALES EN 24 POSTES (HOMMES DE 15 ANS ET PLUS) :										
Exploitants agricoles	0.3	0.1	1.2	0.3	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2
Artisans	2.5	2.0	3.3	2.9	2.6	2.2	2.2	2.2	2.3	2.5
Commerçants	2.1	3.3	2.1	1.9	2.1	2.7	1.8	1.5	1.7	1.7
Chefs d'entreprises de 10 salariés	0.8	2.2	0.9	0.6	0.9	0.8	0.6	0.4	0.4	0.5
Professions libérales	1.1	3.4	0.8	0.7	1.5	1.5	0.9	0.5	0.5	0.5
Cadres de la fonction publique	3.6	7.7	2.7	2.6	3.5	6.0	3.2	2.5	1.8	2.5
Cadres d'entreprises	8.9	14.6	10.9	8.4	11.7	9.2	9.9	6.7	5.0	6.8
Professions intermédiaires du public	2.8	2.6	2.8	3.1	3.1	3.1	2.7	2.8	2.6	2.9
Professions interm. adm. d'entreprise	4.4	4.7	4.4	4.4	5.2	5.1	4.6	4.2	3.7	4.0
Techniciens	4.7	2.3	5.6	5.8	5.2	3.2	5.2	5.7	4.5	5.1
Contremaîtres	2.8	1.0	3.6	3.7	2.9	1.6	2.6	3.2	3.1	3.3
Employés du public	4.3	3.3	3.4	4.8	4.7	4.0	4.4	5.1	4.9	5.0
Employés administratifs du privé	4.7	3.7	3.9	4.4	4.8	5.3	4.8	5.1	5.3	4.7
Employés de commerce	1.0	1.0	0.8	0.9	1.1	1.3	1.0	1.0	1.0	1.0
Employés de services aux particuliers	1.3	2.0	0.7	0.8	0.9	2.2	1.2	1.0	1.1	0.9
Ouvriers qualifiés	17.5	8.2	17.3	19.3	15.1	13.1	17.6	21.1	23.0	21.1
Ouvriers non qualifiés	8.1	3.9	7.1	7.6	6.2	7.3	9.0	9.3	11.1	9.4
Salariés agricoles	0.2	0.2	0.8	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2
Anciens agriculteurs	0.2	0.1	0.6	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2
Anciens indépendants	1.2	2.0	1.2	1.0	1.2	1.6	1.0	0.8	0.9	0.9
Anciens cadres/intermédiaires	3.6	7.2	2.8	2.5	4.1	4.9	3.6	2.7	2.4	2.6
Anciens employés/ouvriers	7.5	5.4	7.5	6.6	7.0	8.2	7.8	7.3	8.3	7.5
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0.5	0.3	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	0.7	0.8	0.6
Inactifs divers	16.0	18.7	15.0	16.7	15.3	16.2	15.4	15.8	15.5	16.0
PART DES FEMMES INACTIVES parmi les femmes de 15 ans et plus :	33.4	37.8	36.7	35.5	36.0	28.4	31.4	33.2	34.3	34.1
STRUCTURE DES ACTIFS HOMMES PAR AGE :										
de 15 à 34 ans	41.5	35.1	38.7	43.0	40.6	42.3	41.4	44.0	44.3	42.5
de 35 à 54 ans	46.0	45.3	50.4	47.2	46.6	43.3	45.8	45.0	44.8	46.0
de 55 ans	12.5	19.6	11.0	9.8	12.8	14.4	12.7	11.0	10.9	11.6
STRUCTURE DES ACTIVES PAR AGE :										
de 15 à 34 ans	46.6	40.3	45.3	49.3	46.9	45.6	46.7	48.9	49.2	47.8
de 35 à 54 ans	41.6	41.6	45.6	42.0	41.8	39.1	41.2	41.0	40.1	41.9
de 55 ans	11.9	18.1	9.1	8.6	11.3	15.3	12.1	10.1	10.6	10.3
PARMI LES ACTIFS(VES), % DE :										
Femmes salariées	93.8	89.3	92.2	94.3	93.5	93.2	94.8	95.9	95.6	95.2
Femmes chômeuses	8.7	7.3	7.9	8.4	7.0	8.6	8.3	9.2	10.5	9.5
Femmes salariées du public	6.7	3.9	7.1	7.4	8.1	6.0	6.5	7.7	7.0	7.2
Femmes salariées de l'Etat	25.3	21.6	25.9	26.4	28.0	24.3	25.3	26.5	25.2	26.9
Hommes salariés	90.0	81.5	88.2	90.9	89.5	88.3	91.8	93.1	93.0	92.2
Hommes chômeurs	6.6	6.0	4.6	5.2	5.3	8.0	6.9	7.0	7.9	6.9
Hommes salariés du public	8.3	5.4	8.8	9.1	10.0	6.4	8.6	9.5	9.2	8.8
Hommes salariés de l'Etat	15.0	15.6	13.3	15.7	16.8	15.9	14.5	15.5	14.0	15.7
% D'ACTIFS HOMMES TRAVAILLANT HORS de leur commune de résidence										
	76.9	71.4	78.4	79.5	77.9	77.5	73.9	78.9	75.7	77.7
BRANCHE D'ACTIVIT DES HOMMES ACTIFS :										
Para-agricole	4.4	3.7	4.8	4.2	3.5	4.3	3.9	4.4	5.0	4.6
Industries traditionnelles	7.2	5.2	8.1	7.9	6.6	5.9	7.0	7.4	8.7	7.7
Industries de pointe	7.8	6.1	9.2	8.7	7.3	5.2	9.0	9.3	6.5	8.4
Bâtiment	10.4	6.5	12.0	12.3	10.9	8.1	10.3	11.0	12.0	11.4
Clients particuliers	17.4	21.9	14.6	15.4	17.0	22.8	16.9	15.6	16.4	15.7
Services aux entreprises	8.2	14.4	7.1	7.0	9.0	10.5	8.7	6.7	6.0	6.6
Services non marchands	16.8	19.0	14.7	16.9	17.5	18.8	16.1	16.9	15.3	17.2
PAYS D'ORIGINE DES HOMMES ACTIFS :										
France	83.5	83.0	90.3	87.8	88.9	78.1	80.9	83.2	81.0	84.2
Etranger	16.5	17.0	9.7	12.2	11.1	21.9	19.1	16.8	19.0	15.8
Algérie	4.0	1.9	1.4	2.8	2.8	5.2	5.3	5.0	5.6	4.3
C.E.E.	0.5	1.5	0.6	0.3	0.6	0.7	0.4	0.2	0.2	0.2
Espagne	1.0	2.0	0.6	0.5	0.8	1.4	0.9	0.9	0.9	0.7
Italie	0.9	0.8	0.8	0.9	0.8	0.7	0.9	1.1	1.2	1.0
Maroc	1.7	0.9	0.7	0.7	0.5	1.7	3.1	1.9	2.7	2.1
Portugal	4.0	3.9	4.3	5.0	4.2	2.9	4.5	3.9	4.4	4.3
Tunisie	0.9	1.0	0.3	0.4	0.3	2.1	0.8	0.8	0.8	0.8
Turquie	0.2	0.2	0.1	0.2	0.1	0.4	0.2	0.3	0.4	0.2

Source : Recensement de la Population 1982 - Fichier CACTUS Communal

DUPE 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie
 *E 11 Embourgeoisement maximum
 *E 121 Dynamisme technologique
 *E 122 Tertiarisation
 *E 123 Croissance des classes moyennes de l'industrie

GRUPE 2 : Croissance du pôle public et des services
 TYPE 21_ Renforcement du pôle public administ. qualifié
 TYPE 22_ Une évolution moyenne

GRUPE 3 : Communes "s'ouvriérisant"
 TYPE 31_ Progression des employés et ouvriers qualifiés
 TYPE 32_ Prolétarianisation et émigration
 TYPE 33_ Ouvriérisation et émigration

ANNEXE 5 (suite)

CARACTERISTIQUES DES TYPES DE LA TYPOLOGIE "TRANSFORMATIONS SOCIALES"
SELON DIFFERENTS CRITERES

	11_	121	122	123	21_	22_	31_	32_	33_	
REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE PAR AGE :										
de 0 à 4 ans	5.9	4.2	6.1	6.9	6.1	4.7	5.9	6.6	6.6	6.3
de 5 à 14 ans	14.0	10.1	17.2	17.2	14.4	9.3	13.1	15.1	15.4	15.4
de 15 à 19 ans	7.2	6.3	8.4	8.1	7.5	5.0	7.1	7.6	7.9	8.1
de 20 à 24 ans	8.2	9.0	6.8	7.6	7.7	8.8	8.3	8.5	8.9	8.5
de 25 à 34 ans	17.8	16.3	16.1	18.2	17.6	19.9	17.9	18.4	17.5	17.3
de 35 à 44 ans	13.8	13.4	15.4	14.6	13.4	13.3	13.7	13.4	12.9	13.3
de 45 à 54 ans	12.2	12.2	12.2	11.4	12.7	11.7	12.6	12.4	12.1	12.8
de 55 à 59 ans	5.4	6.5	4.7	4.4	5.6	5.9	5.8	5.2	5.1	5.4
de 60 à 64 ans	4.0	5.2	3.4	3.1	4.2	4.9	4.2	3.6	3.7	3.7
de 65 à 74 ans	5.8	8.2	5.0	4.3	5.3	8.3	5.8	4.7	5.1	4.8
75 ans et plus	5.7	8.7	4.8	4.1	5.6	8.1	5.6	4.3	4.7	4.5
PART DES MENAGES COMPOSES :										
d'une personne seule	30.2	44.1	17.4	18.3	24.5	46.4	30.6	23.1	24.6	22.0
d'une famille mono-parentale	5.1	4.1	4.0	5.0	4.7	4.6	5.5	5.9	6.0	6.1
Nombre d'enfants par ménage										
Nombre d'enfants par ménage en ayant ou moins un	0.6	0.3	0.8	0.8	0.6	0.3	0.5	0.7	0.7	0.7
1.4	1.2	1.4	1.5	1.3	1.3	1.3	1.4	1.5	1.4	1.4
% DE POPULATION :										
avec le confort	78.0	70.2	82.9	86.1	85.2	59.7	79.3	85.1	81.3	85.0
avec une voiture au moins	73.7	68.0	86.8	83.6	80.9	55.7	73.0	76.5	72.2	76.9
avec deux voitures au moins	16.7	17.2	29.2	22.3	19.0	6.9	14.9	15.2	12.3	16.6
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (PART DE LA POPULATION) :										
Propriétaire	14.5	18.9	17.3	14.4	16.6	13.2	13.6	12.8	12.8	13.1
Accédant	26.8	17.0	48.7	40.8	34.0	13.2	21.7	25.7	19.5	26.1
Locataire secteur libre	28.2	42.0	14.8	17.9	25.5	45.8	32.3	24.7	24.0	22.1
Locataire en HLM	21.5	5.9	11.3	20.1	15.4	16.3	23.5	29.5	36.6	31.4
Locataire en meublé	1.5	3.0	0.5	0.6	0.6	3.4	1.6	0.9	1.0	0.7
Locataire de l'employeur	5.0	8.9	4.7	3.8	5.7	5.0	5.0	4.3	4.2	4.5
Locataire à titre gratuit	2.6	4.4	2.7	2.2	2.2	3.1	2.3	2.1	1.9	2.0
TAILLE DU LOGEMENT (PART DE LA POPULATION DANS UN LOGEMENT DE) :										
1 pièce	7.3	14.5	2.5	2.9	4.1	17.0	7.6	4.2	4.6	3.8
2 pièces	15.7	18.7	7.3	8.3	10.7	29.9	18.1	13.1	14.5	11.8
3 pièces	28.3	21.1	21.9	26.3	29.2	28.4	31.1	32.6	33.1	31.0
4 pièces	26.8	18.1	30.1	33.6	30.4	15.2	26.3	31.4	31.3	31.9
5 pièces	13.8	12.6	22.4	19.3	15.5	6.3	11.0	13.3	12.0	14.8
6 pièces	8.1	15.0	15.8	9.6	10.2	3.3	5.8	5.4	4.5	6.7
INDICE DE PEUPEMENT (PART DE LA POPULATION EN) :										
sous-peuplement accentué	16.0	23.9	28.1	19.5	19.9	8.5	12.4	12.6	10.3	14.1
sous-peuplement modéré	24.8	22.0	30.0	29.6	29.1	18.6	23.7	26.2	23.5	26.1
peuplement normal	33.9	27.0	27.2	32.6	32.9	35.9	36.2	37.2	38.3	36.1
sur-peuplement modéré	18.8	21.1	11.2	13.6	13.7	27.3	20.3	17.9	20.1	17.5
sur-peuplement accentué	6.5	6.1	3.5	4.7	4.4	9.7	7.5	6.1	7.8	6.2
% DE RESIDENCES PRINCIPALES CONTRUITES :										
Avant 1871	13.2	9.9	13.9	8.0	13.2	8.7	16.9	17.2	14.9	15.9
Entre 1871 et 1914	6.8	20.8	6.6	5.5	8.3	8.2	3.1	2.7	2.7	4.3
Entre 1915 et 1948	12.4	7.6	13.1	14.0	14.2	5.7	13.3	15.8	17.3	18.6
Entre 1949 et 1961	17.6	31.0	14.8	11.3	13.4	32.7	12.2	7.2	9.5	8.3
Entre 1962 et 1967	21.4	9.6	19.6	27.4	21.7	12.1	24.1	29.2	30.4	29.8
Entre 1968 et 1974	16.3	15.8	17.2	13.2	13.4	23.6	16.6	12.3	14.1	9.7
Après 1974	12.3	5.2	14.8	20.6	15.8	9.0	13.8	15.5	11.2	13.4
% DE RESIDENCES PRINCIPALES :										
Maisons individuelles	23.5	23.1	36.1	29.2	28.1	11.3	21.9	24.0	26.5	26.8
Maisons construites après 1974	6.7	3.6	8.8	9.2	8.4	2.4	7.1	8.9	9.3	8.9
Immeubles 10 logements et +	36.6	21.3	19.5	36.4	37.4	31.4	47.7	50.0	46.9	47.1
% d'HLM parmi les logements construits après 1974	22.3	12.3	12.7	20.8	12.0	26.4	26.0	30.4	31.0	28.1

Source : Recensement de la Population de 1982 - Fichier CACTUS Communal

GROUPE 1 : Croissance des cadres et techniciens de l'industrie
 TYPE 11_ Embourgeoisement maximum
 TYPE 121 Dynamisme technologique
 TYPE 122 Tertiarisation
 TYPE 123 Croissance des classes moyennes de l'industrie

GROUPE 2 : Croissance du pôle public et des services
 TYPE 21_ Renforcement du pôle public administ. qualif
 TYPE 22_ Une évolution moyenne
 GROUPE 3 : Communes "s'ouvriérissant"
 TYPE 31_ Progression des employés et ouvriers qualifi
 TYPE 32_ Proletarianisation et émigration
 TYPE 33_ Ouvriérisation et émigration

Les communes analysées et leur type

Les communes sont identifiées par leur numéro INSEE et leur nom. Entre parenthèses : la population totale au recensement de 1982.

TYPE 11 EMBOURGEOISEMENT MAXIMUM

- 75-101 paris- 1er arrondist (18509)
- 75-103 paris- 3e arrondist (36094)
- 75-104 paris- 4e arrondist (33990)
- 75-105 paris- 5e arrondist (62173)
- 75-106 paris- 6e arrondist (48905)
- 75-107 paris- 7e arrondist (67461)
- 75-108 paris- 8e arrondist (46403)
- 75-109 paris- 9e arrondist (64134)
- 75-116 paris-16e arrondist (179446)
- 92 033 garches (18094)
- 92 051 neuilly-sur-seine (64170)
- 92 071 sceaux (18317)
- 92 077 ville-d'avray (11625)
- 91-064 bievres (3844)
- 91-272 gif-sur-yvette (17166)
- 78-190 croissy-sur-seine (7090)
- 78-358 maisons-laffitte (22595)
- 78-455 noisy-le-roi (5572)
- 78-646 versailles (91494)
- 78-672 villennes-sur-seine (3886)
- 95-210 enghien-les-bains (9739)
- 95-428 montmorency (20798)
- 77-379 provins (12065)

type 121 dynamisme technologique

- 92 014 bourg-la-reine (18070)
- 92 060 plessis-robinson (21271)
- 92 064 saint-cloud (28561)
- 93 033 gournay-sur-marne (4220)
- 93 039 ile-saint-denis (7435)
- 93 046 livry-gargan (32778)
- 93 057 pavillons-sous-bois (17185)
- 93 061 pre-saint-gervais (13078)
- 93 074 vaujours (4885)
- 94-004 boissy-saint-leger (12733)
- 94-015 bry-sur-marne (12168)
- 94-053 noiseau (2667)
- 94-055 ormesson-sur-marne (8674)
- 94-059 plessis-trevisé (13565)

- 94-075 villecresnes (6472)
- 91-105 breuillet (7176)
- 91-114 brunoy (23899)
- 91-122 bures-sur-yvette (7783)
- 91-182 courcouronnes (5071)
- 91-191 crosne (7312)
- 91-200 dourdan (8057)
- 91-216 epinay-sur-orge (8745)
- 91-226 etrechy (5600)
- 91-312 igny (9235)
- 91-315 itteville (3528)
- 91-338 limours (4774)
- 91-347 longpont-sur-orge (4120)
- 91-386 mennecy (10702)
- 91-432 morangis (9416)
- 91-434 morsang-sur-orge (20332)
- 91-457 norville (2318)
- 91-471 orsay (14071)
- 91-600 soisy-sur-seine (6201)
- 91-645 verrieres-le-buisson (13555)
- 91-661 villebon-sur-yvette (7728)
- 91-665 ville-du-bois (4067)
- 91-667 villemoisson-sur-orge (4104)
- 91-689 wissous (4394)
- 91-691 yerres (25715)
- 78-015 andresy (11185)
- 78-062 beynes (7593)
- 78-092 bougival (8473)
- 78-117 buc (4820)
- 78-124 carrieres-sur-seine (11399)
- 78-133 chambourcy (5052)
- 78-138 chanteloup-les-vignes (10297)
- 78-146 chatou (28437)
- 78-160 chevreuse (4811)
- 78-255 freneuse (3354)
- 78-322 jouy-en-josas (7664)
- 78-350 louveciennes (7338)
- 78-356 magny-les-hameaux (7035)
- 78-380 maule (5360)
- 78-382 maurecourt (2730)
- 78-396 mesnil-le-roi (5557)
- 78-397 mesnil-saint-denis (6594)
- 78-401 meulan (8832)
- 78-418 montesson (11192)
- 78-481 pecq (17196)
- 78-486 perray-en-yvelines (4016)
- 78-531 rosny-sur-seine (3932)
- 78-575 saint-remy-les-chevreuse (5221)
- 78-624 triel-sur-seine (7882)
- 78-642 verneuil-sur-seine (11303)
- 78-643 vernouillet (6424)
- 78-650 vesinet (17272)
- 78-674 villepreux (7398)
- 95-019 arnouville-les-gonesse (10530)
- 95-039 auvers-sur-oise (5722)
- 95-051 beauchamp (8319)
- 95-091 bouffemont (4841)
- 95-127 cergy (17703)
- 95-176 corneilles-en-parisis (14484)
- 95-218 eragny (15034)
- 95-229 ezanville (8003)
- 95-250 fosses (8832)
- 95-257 frette-sur-seine (3829)
- 95-313 isle-adam (9479)

- 95-371 marly-la-ville (5078)
- 95-394 mery-sur-oise (5741)
- 95-427 montmagny (8977)
- 95-476 osny (10736)
- 95-480 parmain (4561)
- 95-488 pierrelaye (5548)
- 95-491 plessis-bouchard (5391)
- 95-504 presles (3117)
- 95-509 puiseux-en-france (3098)
- 95-539 saint-brice-sous-foret (9528)
- 95-563 saint-leu-la-foret (11636)
- 95-607 taverny (21299)
- 95-652 viarmes (3871)
- 77-037 bois-le-roi (3395)
- 77-053 brie-comte-robert (10347)
- 77-118 claye-souilly (8152)
- 77-122 combs-la-ville (13759)
- 77-152 dammarie-les-lys (19794)
- 77-153 dammartin-en-goele (4528)
- 77-155 dampmart (2390)
- 77-171 esbly (4218)
- 77-183 ferte-sous-jouarre (7007)
- 77-192 fontenay-tresigny (3638)
- 77-243 lagny-sur-marne (17959)
- 77-249 lesigny (7114)
- 77-296 moissy-cramayel (5195)
- 77-316 moret-sur-loing (3503)
- 77-320 mouroux (2834)
- 77-330 nanteuil-les-meaux (2920)
- 77-350 ozoir-la-ferriere (13719)
- 77-373 pontault-combault (19037)
- 77-389 rochette (2992)
- 77-407 saint-fargeau-ponthierry (9553)
- 77-445 savigny-le-temple (11835)
- 77-464 thorigny-sur-marne (7596)
- 77-468 torcy (12279)
- 77-470 tournan-en-brie (4726)
- 77-475 trilport (3323)
- 77-479 vaires-sur-marne (10812)
- 77-495 vert-saint-denis (4458)

type 122 tertiarisation

- 92 075 vanves (22868)
- 93 047 montfermeil (22926)
- 93 050 neuilly-sur-marne (31195)
- 93 051 noisy-le-grand (40585)
- 93 062 raincy (13187)
- 93 078 villepinte (23745)
- 94-060 queue-en-brie (9722)
- 94-069 saint-maurice (9420)
- 94-071 sucy-en-brie (23379)
- 91-045 ballancourt-sur-essonne (5549)
- 91-339 linas (4042)
- 91-514 quincy-sous-senart (7157)
- 91-552 saint-germain-les-arpajon (6217)
- 91-692 ulis (28223)
- 78-217 epone (5233)
- 78-220 essarts-le-roi (4876)
- 78-297 guyancourt (10980)
- 78-311 houilles (29537)
- 78-327 juziers (2558)

- 78-362 mantes-la-ville (17360)
- 78-640 velizy-villacoublay (22430)
- 95-060 bessancourt (5758)
- 95-306 herblay (19647)
- 95-424 montigny-les-cormeilles (13644)
- 95-582 sannois (21665)
- 77-083 champs-sur-marne (16739)
- 77-215 gretz-armainvilliers (7330)
- 77-333 nemours (11665)
- 77-487 vaux-le-penil (6960)
- 77-491 veneux-les-sablons (4051)
- 77-514 villeparisis (16659)

type 123 croissance des classes moyennes de l'industrie

- 94-067 saint-mande (18673)
- 78-165 clayes-sous-bois (17158)
- 78-551 saint-germain-en-laye (38499)
- 95-199 domont (11047)
- 77-108 chelles (41838)

type 21 renforcement du pole public administratif qualifie

- 75-102 paris- 2e arrondist (21203)
- 75-110 paris-10e arrondist (86970)
- 75-111 paris-11e arrondist (146931)
- 75-112 paris-12e arrondist (138015)
- 75-113 paris-13e arrondist (170818)
- 75-114 paris-14e arrondist (138596)
- 75-115 paris-15e arrondist (225596)
- 75-117 paris-17e arrondist (169513)
- 75-118 paris-18e arrondist (186866)
- 75-119 paris-19e arrondist (162649)
- 75-120 paris-20e arrondist (171971)
- 94-068 saint-maur-des-fosses (80811)
- 94-080 vincennes (42870)

type 22 une evolution moyenne

- 92 012 boulogne-billancourt (102582)
- 92 023 clamart (48353)
- 92 024 clichy (46895)
- 92 026 courbevoie (59830)
- 92 040 issy-les-moulineaux (45772)
- 92 044 levallois-perret (53500)
- 92 048 meudon (48450)
- 92 050 nanterre (88578)
- 92 062 puteaux (36117)
- 92 063 rueil-malmaison (63412)
- 93 066 saint-denis (90829)
- 94-003 arcueil (20064)
- 94-017 champigny-sur-marne (76176)
- 94-028 creteil (71693)
- 94-037 gentilly (16732)
- 94-052 nogent-sur-marne (24630)
- 94-058 perreux-sur-marne (27647)
- 91-201 draveil (26543)
- 78-158 chesnay (27647)

- 78-172 conflans-sainte-honorine (28977)
- 78-372 marly-le-roi (17257)
- 78-517 rambouillet (21438)
- 78-686 viroflay (14074)
- 95-351 louvres (7385)
- 95-500 pontoise (28434)
- 95-555 saint-gratien (20470)
- 77-186 fontainebleau (15679)

type 31 progression des employes et ouvriers qualifiés

- 92 002 antony (54610)
- 92 007 bagneux (40385)
- 92 020 chatillon (24834)
- 92 025 colombes (78777)
- 92 035 garenne-colombes (20990)
- 92 049 montrouge (38517)
- 92 073 suresnes (35187)
- 92 078 villeneuve-la-garenne (23906)
- 93 001 aubervilliers (67719)
- 93 014 clichy-sous-bois (24654)
- 93 029 drancy (60183)
- 93 030 dugny (8451)
- 93 048 montreuil (93368)
- 93 059 pierrefitte-sur-seine (22366)
- 93 064 rosny-sous-bois (36970)
- 93 071 sevrans (41809)
- 94-001 ablons-sur-seine (5264)
- 94-016 cachan (23930)
- 94-022 choisy-le-roi (35476)
- 94-038 hay-les-roses (29568)
- 94-043 kremlin-bicetre (17543)
- 94-046 maisons-alfort (51065)
- 94-073 thiais (26637)
- 94-076 villejuif (52448)
- 91-161 chilly-mazarin (17271)
- 91-228 evry (29471)
- 91-286 grigny (26180)
- 91-377 massy (40135)
- 91-521 ris-orangis (24925)
- 91-549 sainte-genevieve-des-bois (30439)
- 91-570 saint-michel-sur-orge (20044)
- 78-005 acheres (15351)
- 78-073 bois-d'arcy (12368)
- 78-208 elancourt (20118)
- 78-440 mureaux (31619)
- 78-490 plaisir (22604)
- 78-498 poissy (36389)
- 78-502 port-marly (3518)
- 78-586 sartrouville (46197)
- 78-621 trappes (29763)
- 95-018 argenteuil (95347)
- 95-197 deuil-la-barre (16387)
- 95-219 ermont (24394)
- 95-252 franconville (32948)
- 95-487 persan (10045)
- 95-574 saint-prix (4981)
- 95-598 soisy-sous-montmorency (15894)
- 95-680 villiers-le-bel (24808)
- 77-014 avon (14778)
- 77-067 cesson (75-22)
- 77-285 mee-sur-seine (13917)

- 77-294 mitry-mory (12731)
- 77-390 roissy (15274)

type 32 *proletarianisation et emigration*

- 92 004 asnieres-sur-seine (71077)
- 92 009 bois-colombes (23780)
- 92 019 chatenay-malabry (28580)
- 93 005 aulnay-sous-bois (75996)
- 93 006 bagnole (32557)
- 93 007 blanc-mesnil (47037)
- 93 010 bondy (44301)
- 93 031 epinay-sur-seine (50314)
- 93 053 noisy-le-sec (36880)
- 93 070 saint-ouen (43606)
- 93 073 tremblay-les-gonesse (29644)
- 94-002 alfortville (36231)
- 94-011 bonneuil-sur-marne (14593)
- 94-041 ivry-sur-seine (55699)
- 94-074 valenton (10621)
- 94-077 villeneuve-le-roi (20512)
- 94-078 villeneuve-saint-georges (28119)
- 94-081 vitry-sur-seine (85263)
- 78-123 carrieres-sous-poissy (10244)
- 78-361 mantes-la-jolie (43564)
- 78-545 saint-cyr-l'ecole (14996)
- 95-052 beaumont-sur-oise (8004)
- 95-268 garges-les-gonesse (40182)
- 95-280 goussainville (23543)
- 77-284 meaux (45005)
- 77-288 melun (35005)
- 77-327 nangis (6869)

type 33 *ouvrierisation et emigration*

- 92 022 chaville (17914)
- 92 032 fontenay-aux-roses (23915)
- 92 036 gennevilliers (45396)
- 92 046 malakoff (32553)
- 92 072 sevres (20208)
- 93 008 bobigny (42723)
- 93 013 bourget (11021)
- 93 027 courneuve (33537)
- 93 032 gagny (34861)
- 93 045 lilas (20354)
- 93 049 neuilly-plaisance (16960)
- 93 055 pantin (43553)
- 93 063 romainville (25363)
- 93 072 stains (36079)
- 93 077 villemomble (27571)
- 93 079 villetaneuse (10080)
- 94-018 charenton-le-pont (20500)
- 94-019 chennevieres-sur-marne (17417)
- 94-021 chevilly-larue (16026)
- 94-033 fontenay-sous-bois (52627)
- 94-034 fresnes (25902)
- 94-042 joinville-le-pont (16934)
- 94-044 limeil-brevannes (16566)
- 94-054 orly (23766)
- 94-079 villiers-sur-marne (22022)

- 91-021 arpajon (7999)
- 91-027 athis-mons (28496)
- 91-097 boussy-saint-antoine (5982)
- 91-103 bretigny-sur-orge (18662)
- 91-174 corbeil-essonne (37846)
- 91-215 epinay-sous-senart (14735)
- 91-223 etampes (19386)
- 91-326 juvisy-sur-orge (12303)
- 91-345 longjumeau (18370)
- 91-363 marcoussis (4465)
- 91-421 montgeron (22039)
- 91-477 palaiseau (28369)
- 91-479 paray-vieille-poste (7122)
- 91-589 savigny-sur-orge (32502)
- 91-657 vigneux-sur-seine (24462)
- 91-687 viry-chatillon (30224)
- 78-029 aubergenville (10010)
- 78-126 celle-saint-cloud (23326)
- 78-242 fontenay-le-fleury (12874)
- 78-335 limay (10129)
- 78-383 maurepas (18764)
- 95-063 bezons (24019)
- 95-203 eaubonne (22227)
- 95-205 ecoen (4338)
- 95-277 gonesse (22896)
- 95-288 groslay (4914)
- 95-572 saint-ouen-l'aumone (17098)
- 95-585 sarcelles (53630)
- 77-131 coulommiers (11886)
- 77-305 montereau-faut-yonne (19413)
- 77-458 soppes-sur-loing (4326)

les grandes communes non analysées par type de communes

il s'agit des communes non analysées ayant au moins 100 hommes personnes de référence, au fichier au quart.

les communes sont identifiées par leur numéro insee et leur nom. entre parenthèses : la population totale au recensement de 1982.

type 11 embourgeoisement maximum

- 91-648 vert-le-grand (1282)
- 78-043 bailly (3679)
- 78-466 orgeval (3936)
- 77-099 chateau-landon (2929)
- 77-260 longueville (1463)
- 77-400 saint-augustin (1008)

- 92 076 vauresson (8313)
- 93 015 coubron (4296)
- 94-047 mandres-les-roses (2386)
- 94-048 marolles-en-brie (1501)
- 94-056 perigny (1673)
- 94-070 santeny (2621)
- 91-016 angerville (2622)
- 91-044 ballainvilliers (2218)
- 91-086 bondoufle (8120)
- 91-095 bouray-sur-juine (1587)
- 91-099 boutigny-sur-essonne (1979)
- 91-111 briis-sous-forges (1850)
- 91-129 cerny (2258)
- 91-135 champcueil (2129)
- 91-156 cheptainville (1165)
- 91-207 egly (4759)
- 91-225 etiolles (1570)
- 91-232 ferte-alais (2002)
- 91-243 fontenay-les-briis (1204)
- 91-249 forges-les-bains (2017)
- 91-275 gometz-le-chatel (1407)
- 91-318 janville-sur-juine (1527)
- 91-330 lardy (2922)
- 91-333 leuville-sur-orge (1969)
- 91-340 lisses (4343)
- 91-359 maisse (1945)
- 91-376 marolles-en-hurepoix (3549)
- 91-390 mereville (2674)
- 91-405 milly-la-foret (3795)
- 91-411 molieres (1125)
- 91-425 montlhery (4359)

Type 121 : Dynamisme technologique

- 91-433 morigny-champigny (3158)
- 91-458 nozay (2653)
- 91-461 ollainville (2603)
- 91-494 plessis-pate (2719)
- 91-511 pussay (1436)
- 91-533 saclas (1253)
- 91-534 saclay (1865)
- 91-540 saint-cheron (3550)
- 91-573 saint-pierre-du-perray (1849)
- 91-577 saintry-sur-seine (3642)
- 91-587 saulx-les-chartreux (3247)
- 91-593 sermaise (1163)
- 91-599 soisy-sur-ecole (1054)
- 91-631 varennnes-jarcy (1243)
- 91-659 villabe (2554)
- 78-003 ablis (1367)
- 78-030 auffargis (1729)
- 78-033 aulnay-sur-mauldre (959)
- 78-049 bazemont (1185)
- 78-057 bennecourt (1179)
- 78-087 bonnelles (1371)
- 78-120 bullion (1293)
- 78-152 chavenay (1629)
- 78-168 coignieres (3786)
- 78-189 crespieres (1412)
- 78-206 ecquevilly (3600)
- 78-233 feucherolles (2178)
- 78-238 flins-sur-seine (1776)
- 78-239 follainville-dennemont (1507)
- 78-251 fourqueux (2307)
- 78-263 gambais (1365)
- 78-265 garancieres (1392)
- 78-267 gargenville (5532)
- 78-291 guerville (1644)
- 78-310 houdan (2973)
- 78-314 issou (1697)
- 78-321 jouars-pontchartrain (3774)
- 78-334 levis-saint-nom (1428)
- 78-337 limetz-villez (1158)
- 78-343 loges-en-josas (1597)
- 78-354 magnanville (5001)
- 78-367 mareil-marly (3054)
- 78-368 mareil-sur-mauldre (1648)
- 78-384 medan (1068)
- 78-389 mere (1140)
- 78-402 mezieres-sur-seine (2124)
- 78-423 montigny-le-bretonneux (13519)
- 78-431 morainvilliers (1428)
- 78-442 neauphle-le-chateau (2151)
- 78-465 orgerus (2004)
- 78-501 porcheville (2740)
- 78-513 queue-les-yvelines (1753)
- 78-524 rocquencourt (4034)
- 78-537 saint-arnoult-en-yvelines (4442)
- 78-550 saint-germain-de-la-grang (1187)
- 78-571 saint-nom-la-breteche (3567)
- 78-591 septeuil (1813)
- 78-601 sonchamp (1301)
- 78-638 vaux-sur-seine (3105)
- 78-683 villiers-saint-frederic (1410)
- 95-014 andilly (1589)
- 95-026 asnieres-sur-oise (2186)
- 95-042 baillet-en-france (1495)
- 95-056 belloy-en-france (1645)

- 95-116 bruyeres-sur-oise (1546)
- 95-120 butry-sur-oise (1646)
- 95-134 champagne-sur-oise (3110)
- 95-142 chars (1329)
- 95-149 chaumontel (2347)
- 95-256 frepillon (2033)
- 95-323 jouy-le-moutier (6557)
- 95-355 magny-en-vexin (4558)
- 95-369 margency (2451)
- 95-370 marines (2144)
- 95-392 meriel (3351)
- 95-426 montlignon (2205)
- 95-430 montsault (3175)
- 95-436 mours (1479)
- 95-446 nesles-la-vallee (1297)
- 95-535 sagy (969)
- 95-566 saint-martin-du-tertre (2436)
- 95-580 saint-witz (2027)
- 95-612 thillay (2804)
- 95-625 us (1232)
- 95-628 valmondois (1002)
- 77-016 bagneaux-sur-loing (1439)
- 77-022 barbizon (1273)
- 77-040 boissise-le-roi (2676)
- 77-042 boissy-le-chatel (1725)
- 77-051 bray-sur-seine (2116)
- 77-069 chailly-en-biere (1757)
- 77-079 champagne-sur-seine (5406)
- 77-088 chapelle-la-reine (1509)
- 77-100 chatelet-en-brie (3724)
- 77-107 chaumes-en-brie (2139)
- 77-114 chevry-cossigny (1722)
- 77-124 conches (1750)
- 77-125 conde-sainte-libiaire (1029)
- 77-126 congis-sur-therouanne (1026)
- 77-128 couilly-pont-aux-dames (1273)
- 77-132 coupvray (1416)
- 77-139 courtry (4215)
- 77-142 crecy-la-chapelle (2413)
- 77-146 croissy-beaubourg (1555)
- 77-159 donnemarie-dontilly (1845)
- 77-166 ecuelles (1410)
- 77-168 egreville (1342)
- 77-169 emerainville (2453)
- 77-175 evry-gregy-sur-verre (1605)
- 77-176 faremoutiers (1461)
- 77-181 ferrieres (1340)
- 77-210 grande-paroisse (2219)
- 77-217 grisysuisnes (1379)
- 77-219 guerard (1422)
- 77-222 guignes (1978)
- 77-226 hericy (1861)
- 77-238 jouarre (2700)
- 77-239 jouy-le-chatel (1221)
- 77-255 livry-sur-seine (1602)
- 77-257 lizy-sur-ourcq (2891)
- 77-258 lognes (1707)
- 77-269 maincy (1455)
- 77-302 montcourt-fromonville (1510)
- 77-309 monthyon (1039)
- 77-312 montigny-sur-loing (2042)
- 77-315 montry (2625)
- 77-317 mormant (3122)
- 77-326 nandy (1548)

- 77-337 noisiel (12446)
- 77-339 noisy-sur-ecole (1085)
- 77-359 perthes (1537)
- 77-371 pommeuse (1518)
- 77-372 pomponne (2826)
- 77-374 pontcarre (1648)
- 77-377 presles-en-brie (1526)
- 77-378 pringy (1792)
- 77-382 quincy-voisins (3167)
- 77-385 rebais (1707)
- 77-393 rozay-en-brie (1914)
- 77-394 rubelles (1822)
- 77-397 saacy-sur-marne (1187)
- 77-404 sainte-colombe (1407)
- 77-405 saint-cyr-sur-morin (1209)
- 77-409 saint-germain-laval (2566)
- 77-413 saint-germain-sur-morin (2124)
- 77-420 saint-mard (2375)
- 77-430 saint-pathus (2921)
- 77-437 saint-souplets (2008)
- 77-441 samois-sur-seine (1574)
- 77-442 samoreau (1626)
- 77-450 servon (1526)
- 77-455 soignolles-en-brie (1113)
- 77-463 thomery (2647)
- 77-482 vareennes-sur-seine (2900)
- 77-493 verneuil-l'etang (1948)
- 77-494 vernou-la-celle-sur-seine (1408)
- 77-508 villeneuve-le-comte (1173)
- 77-513 villenoy (2423)
- 77-521 villiers-sur-morin (1054)
- 77-531 voux (1296)
- 77-533 vulaines-sur-seine (1685)

type 122 tertiarisation

- 91-085 boissy-sous-saint-yon (2543)
- 91-175 corbreuse (1144)
- 91-179 coudray-montceaux (2248)
- 91-235 fleury-merogis (7419)
- 91-635 vauhallan (1775)
- 91-685 villiers-sur-orge (3298)
- 78-089 bonnieres-sur-seine (3253)
- 78-090 bouafle (2094)
- 78-107 breval (1093)
- 78-128 cernay-la-ville (1666)
- 78-224 etang-la-ville (4361)
- 78-299 hardricourt (1568)
- 78-403 mezy-sur-seine (1417)
- 78-420 montfort-l'amaury (2566)
- 78-562 saint-leger-en-yvelines (969)
- 78-688 voisins-le-bretonneux (5234)
- 95-058 bernès-sur-oise (1363)
- 95-078 boissy-l'aillerie (1237)
- 95-211 ennery (1846)
- 95-352 luzarches (2559)
- 77-005 annet-sur-marne (1714)
- 77-048 bourron-marlotte (2325)
- 77-096 chartrettes (1561)
- 77-240 jouy-sur-morin (1637)
- 77-307 montevrain (1147)
- 77-322 moussy-le-neuf (1740)

- 77-419 saint-mammes (2974)
- 77-438 saint-thibault-des-vignes (1412)

type 22 une evolution moyenne

- 91-579 saint-vrain (2295)

type 31 progression des employes et ouvriers qualifiés

- 94-065 rungis (2649)
- 91-115 bruyeres-le-chatel (2199)
- 91-553 saint-germain-les-corbeil (4462)
- 95-604 survilliers (3701)
- 77-055 brou-sur-chantereine (4429)
- 77-349 othis (5099)

type 32 proletarianisation et emigration

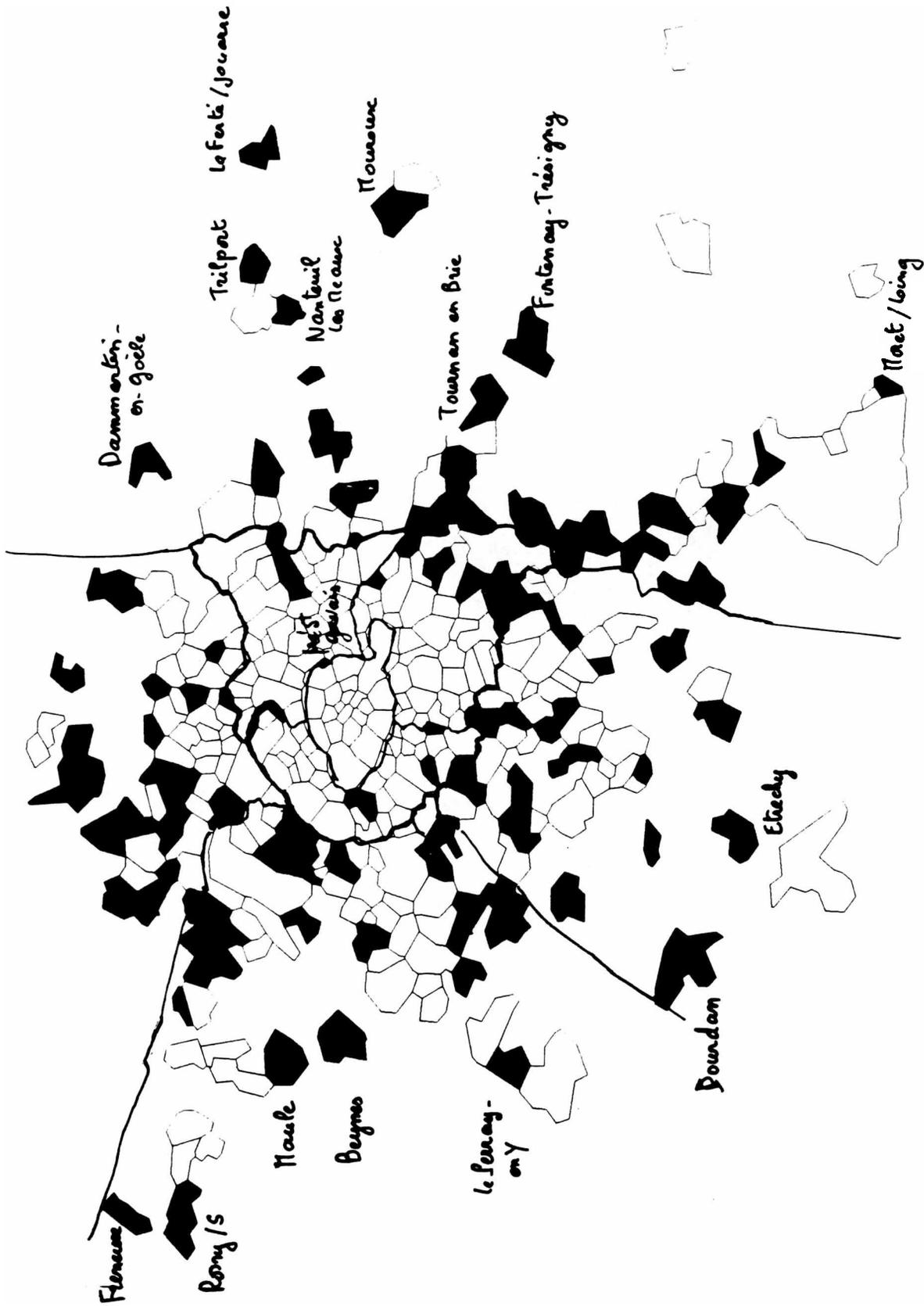
- 92 047 marnes-la-coquette (1632)
- 77-061 cannes-ecluse (1784)
- 77-182 ferte-gaucher (3871)

type 33 ouvrierisation et emigration

- 91-136 champlan (2446)
- 91-649 vert-le-petit (1798)
- 78-644 verriere (6674)
- 95-388 menucourt (4666)
- 77-431 saint-pierre-les-nemours (4777)

Cartes des types de la typologie "transformations sociales"

type 121 : dynamisme technologique



type 123 : croissance des classes moyennes de l'industrie



type 21 : renforcement du pole public administratif qualifie



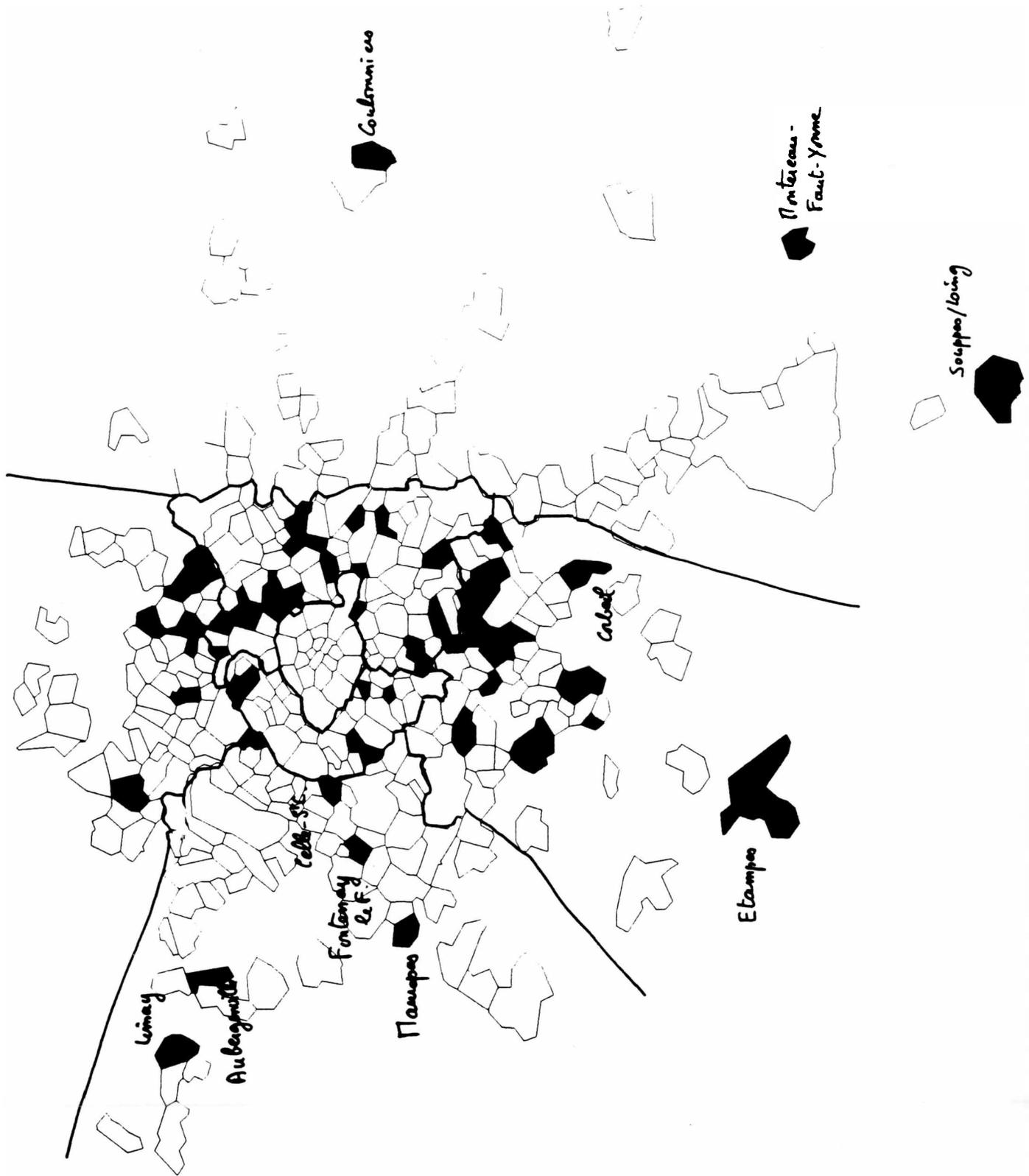
type 22 : une evolution moyenne



type 32 : proletarianisation et emigration



type 33 : ouvrierisation et emigration



COLLECTION des RAPPORTS

Récemment parus :

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Attitudes et opinions vis-à-vis de l'Energie, Vague de Printemps 1989, par Françoise Gros, N° 73, Janvier 1990.

Formation continue et développement des PME : l'émergence difficile de politiques locales reposant sur le partenariat, par Lysiane Cartelier et Bernard Simonin, N° 74, Janvier 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", L'Opinion Publique face au RMI, rigueur et générosité, par Frédéric Chateau, N° 75, Mars 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Les Français et le chômage, des attitudes dépendantes du risque, Phases X et XI (1987 et 1988), par Catherine Duflos, N° 76, Mars 1990.

Le logement des plus démunis en Seine-Saint-Denis, par Denise Bauer et Michel Legros, N° 77, Mars 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Premiers résultats de la phase XII, Automne 1989, par le Département "Aspirations", N° 78, Avril 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Images de la famille et de la politique familiale, par Ariane Dufour et Viviane Payet-Thouvenot, N° 79, Mai 1990.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél : (1) 40.77.85.00

CRÉDOC

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie